

# L'égalité des sexes dans la société de l'information

Publications de l'UNESCO pour le Sommet mondial sur la société de l'information

**Auteur : Natasha Primo**

Les désignations employées dans cette publication et la présentation du matériel adoptée ici ne sauraient être interprétées comme exprimant une prise de position du secrétariat de l'UNESCO sur le statut légal d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région, ou de leurs autorités, non plus que sur le tracé de ses frontières. Les idées et opinions exprimées sont celles des auteurs de ce rapport et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Organisation.

Publié en 2003 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO),  
7, place de Fontenoy, F-75352 Paris 07 SP.

© UNESCO 2003  
(CI-2003/WS/05)

# Préface

Il n'est pas exagéré de dire que les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) vont puissamment contribuer à façonner le XXI<sup>e</sup> siècle. Elles révolutionnent déjà notre façon de vivre, de travailler, de passer nos loisirs et de communiquer. Les TIC sont en passe de devenir un moteur essentiel de croissance de l'économie mondiale. Elles détiennent le pouvoir de mettre les secteurs les plus entreprenants de la planète — qu'il s'agisse de particuliers, de sociétés commerciales ou de communautés — en mesure de résoudre avec plus d'efficacité et d'imagination les problèmes économiques et sociaux.

Si les TIC et l'Internet ouvrent, pour le développement humain et les gains d'autonomie, des perspectives immenses et sans précédent dans des domaines allant de l'éducation et de l'environnement aux soins médicaux et aux affaires, elles n'en sont pas moins l'un des facteurs clés des disparités entre les différentes classes sociales et économiques. Le fossé qui sépare les sexes est, de toutes les inégalités celle que la révolution numérique a le plus amplifiées, car elle traverse toutes les couches sociales et économiques. Dans le monde entier, les femmes sont confrontées à des défis qui ne relèvent pas seulement de l'économie mais aussi de la vie sociale et culturelle, à des obstacles qui limitent ou interdisent leur utilisation des TIC et l'accès à leurs bienfaits.

Connaître et mieux prendre en compte ces difficultés, mais surtout les chances que les TIC pourraient offrir aux femmes constituent déjà des avancées importantes si l'on veut combler le fossé numérique qui sépare les sexes et les transformer ces difficultés en « opportunité numérique ». Lorsque les femmes s'engageront et s'impliqueront dans la société de l'information, sur un pied d'égalité avec les hommes, la vie quotidienne de la population en sera améliorée, deviendra moins précaire, entraînant par là même le progrès social et économique.

Les femmes représentent, dans la majorité des pays en développement, le principal moteur de l'économie. Dans la mesure où l'économie est de plus en plus soumise aux progrès de l'information, la question de l'accès des femmes aux TIC et de leur utilisation prend de l'importance, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. On voit bien avec quelle facilité les technologies de l'information et de la communication peuvent transmettre et diffuser les informations utiles au développement. Mais on ne saurait croire que l'accès des femmes aux TIC puisse se produire « tout naturellement » alors que dominant des attitudes et des technologies insensibles aux disparités entre les sexes. Dans la mesure où les applications et les implications des TIC dans des domaines tels que l'emploi, l'éducation et la formation sont nettement plus favorables aux hommes, les femmes ont besoin d'être encouragées et soutenues avant de pouvoir prendre la place qui leur est due dans la révolution de l'information.

Les femmes sont sous-représentées à tous les échelons de la prise de décisions concernant les TIC, ce qui contrarie notamment la négociation sur les investissements destinés à rétablir l'équité entre les sexes et à introduire des modèles, des politiques et des normes innovants pour les TIC. Un accès équitable aux TIC et la possibilité de recevoir et de produire des informations de façon autonome en matière de besoins et de préoccupations des femmes sont les conditions indispensables d'une accession des femmes à l'autonomie et de la construction d'une société de l'information pour tous.

**Abdul Waheed Khan**

Sous-Directeur général de l'UNESCO  
pour la communication et de l'information

# Table des matières

<b>Introduction : disparité entre les sexes et fossé numérique</b> . . . . .	9
<b>1. De Beijing au Sommet mondial sur la société de l'information</b> . . . . .	11
<b>2. Un monde de différences</b> . . . . .	17
<b>3. Le fossé numérique entre femmes et hommes</b> . . . . .	39
Obstacles socioculturels et institutionnels . . . . .	39
Accès, maîtrise et utilisation réelle . . . . .	41
Enseignement, formation et acquisition de compétences . . . . .	44
Contenus et langues . . . . .	45
Pornographie, trafic, violence à l'égard des femmes et censure . . .	48
Frais à encourir, temps et mobilité . . . . .	50
Ségrégation des femmes et des hommes dans le travail . . . . .	53
Savoir autochtone et droits de la propriété intellectuelle . . . . .	55
Politique des TIC et gouvernance . . . . .	56
Absence des femmes dans les organes de décision . . . . .	59
Secret de la vie privée, sécurité et surveillance . . . . .	61
Droit de communiquer . . . . .	63
Rôle politique des femmes dans les mondes réel et virtuel . . . . .	64
Remarques en forme de conclusion . . . . .	67
<b>4. Comblé le fossé :</b> <b>initiatives nouvelles et bonnes pratiques</b> . . . . .	69
Cadres politiques . . . . .	69
Connectivité et accès . . . . .	72

Contenus et choix technologiques .....	74
Sensibilisation, formation et éducation .....	76
Conjuguer accès aux TIC et prise d'autonomie des femmes .....	79
<b>5. Avant et après le SMSI .....</b>	<b>83</b>
Principes .....	87
Actions .....	89
Modalités d'action .....	92

# Introduction :

## disparité entre les sexes et fossé numérique

Les TIC désignent les ordinateurs, les technologies de communication en évolution rapide (radio, télévision, téléphonie mobile et Internet), les capacités de mise en réseau et le traitement des données, ainsi que les logiciels qui permettent d'utiliser ces technologies. En nous donnant la possibilité d'exploiter, de consulter et d'appliquer l'information ainsi que de diffuser des connaissances concernant toutes sortes d'activités humaines, les TIC engendrent des modes de vie et des sociétés fondées sur l'information et le savoir. Elles ont le pouvoir de créer des types d'activité économique et d'emplois nouveaux, ce qui ne peut qu'améliorer la qualité de la vie quotidienne. Les TIC sont, par exemple, en train de transformer le fonctionnement du monde des affaires par leurs applications au commerce électronique et aux services médicaux. Instruments riches en information et en connaissances, les TIC peuvent faciliter la mise en réseau, l'insertion sociale et la défense de certaines causes au sein de la société. Elles ont aussi le pouvoir d'améliorer les relations entre les gouvernements et les citoyens et donc d'encourager la transparence et le sens des responsabilités dans les sphères gouvernementales.

Les technologies de l'information et de la communication pourraient donner un grand coup d'accélérateur à la prise d'autonomie des femmes dans la vie économique, politique et sociale, et faire progresser l'égalité des sexes. Mais ce potentiel ne peut se concrétiser que si les dimensions sexuelles de la société de l'information — c'est-à-dire les besoins des utilisatrices, leurs conditions d'accès, les politiques des TIC, leurs cadres d'application et leur réglementation — sont convenablement appréhendées et gardées présentes à l'esprit de tous les interlocuteurs. La pauvreté, l'analphabétisme, le manque de connaissances en informatique et la barrière des langues sont des facteurs qui empêchent, d'une manière générale, l'accès à l'infrastructure des TIC, notamment dans les pays en développement, mais ces problèmes sont encore

plus sérieux pour les femmes. Or l'accès des femmes aux TIC est soumis à des contraintes qui dépassent les questions d'infrastructure technologique et de milieu socio-économique. La société et la culture assignent aux deux sexes des rôles et des relations qui déterminent (et dans le cas présent) limitent les possibilités qu'ont les hommes et les femmes de participer sur un pied d'égalité à la société de l'information.

L'UNESCO croit fermement que si nous n'intégrons pas comme il se doit le critère d'identité sexuelle dans les analyses, l'élaboration des politiques et la formulation des programmes des TIC, femmes et hommes ne tireront pas un avantage égal des TIC et de leurs applications. Le premier chapitre résume l'historique du débat international sur l'identité sexuelle et la technologie de l'information. Le chapitre 2 montre comment, dans les différentes régions du monde, se traduisent les contraintes imposées aux femmes, par l'infrastructure des TIC ou la condition spécifique des femmes, quant à leur faculté d'exploiter le potentiel des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Le critère omniprésent du sexe, qui décide de la participation (ou non) à la société de l'information, et les questions qu'il soulève sont examinés dans le chapitre 3. Les stratégies, les initiatives et les bonnes pratiques pour résoudre ces problèmes et combler le fossé entre hommes et femmes sont l'objet du chapitre 4. Le chapitre 5 présente enfin un ensemble de suggestions qui méritent de retenir l'attention des divers groupes d'intérêt.

# 1. De Beijing au sommet mondial sur la société de l'information

Le potentiel des TIC comme instruments de développement et de transformation de la société a suscité un vif intérêt sur la scène internationale et particulièrement au sein des Nations Unies.

La quatrième Conférence mondiale sur les Femmes réunie à Beijing en 1995 apparaît comme le moment crucial où l'on a pris conscience du fait que la technologie de l'information était un puissant instrument que les femmes pouvaient utiliser pour se mobiliser, échanger des informations et gagner leur autonomie. La communauté virtuelle qui s'est mise en place à l'occasion de la Conférence de Beijing est à l'origine d'un réseau électronique international d'organisations féminines qui existe toujours et va même en s'élargissant. Beijing était en outre la première conférence internationale où l'on discutait des problèmes de fond touchant aux femmes et à la technologie de l'information et de la communication, bien que légèrement en marge de l'ordre du jour proprement dit. L'analyse effectuée en l'an 2000 du suivi de la Déclaration et de la Plate-forme de Beijing signalait les nouvelles perspectives offertes aux femmes par l'utilisation des TIC — en termes de partage du savoir, de création de réseaux et de commerce électronique — tout en regrettant que la pauvreté, la difficulté d'accès à l'infrastructure des télécommunications, l'ignorance des langues, l'incapacité d'utiliser les ordinateurs et l'analphabétisme — entravent l'utilisation des TIC, y compris de l'Internet, par les femmes.

À titre de contribution à la Conférence de Beijing, la Commission des Nations Unies pour la science et la technologie au service du développement (UNCSTD) a engagé toute une série d'études sur les relations entre sexe, science et technologie et développement. Ces travaux ont apporté la preuve irréfutable de l'existence d'importantes différences dans les possibilités d'utilisation, de prise de contrôle et d'avantages à tirer d'une vaste gamme de

produits technologiques<sup>1</sup>. Sur le point précis des TIC, l'analyse de l'UNCSTD concluait que la révolution de l'information semblait ignorer l'existence des femmes, que la documentation de la société de l'information passait sous silence la question de l'identité sexuelle et que ni les projets de recherche ni les projets d'action pratique dans le champ de la technologie de l'information n'avaient traité du cas spécifique des femmes.

Ces derniers temps, certains documents de politique internationale ont reconnu que les nouvelles technologies de la communication pouvaient avoir des répercussions sur l'égalité entre les sexes et ont admis que les progrès et le développement des femmes en matière de compétences, de connaissances et d'utilisation de la technologie de l'information posent de grands défis à la société de l'information.

Après la conférence de Beijing, la prise de conscience s'est intensifiée, au plan international. Depuis 1995 des femmes ont saisi les gouvernements nationaux et les organismes mondiaux de télécommunications de leurs préoccupations. La participation des femmes aux préparatifs de Beijing, à l'échelle régionale et mondiale, a également contribué à mettre en place un réseau de femmes motivées par les questions et les politiques relatives au sexe et aux TIC.

La conférence sur « Le Savoir Mondial 97 » a été la première grande manifestation internationale qui ait approfondi la question du potentiel des technologies de l'information et de leur impact possible sur les pays en développement. Une intense campagne lancée par le Comité spécial des femmes au GK97, par courrier électronique et par des actions militantes auprès des institutions a permis à un grand nombre de femmes d'y participer et a propulsé ces questions à l'ordre du jour du « savoir au service du développement ». Au GK97 les participantes ont également pris une part active à la rédaction du *Canon sur l'égalité des sexes, le partenariat et le développement des TIC*, qui esquissait des principes pour la conception et la formulation des TIC en réclamant une égale participation des femmes et des hommes, ainsi que des évaluations et des estimations de l'utilisation des TIC ventilées par sexes.

---

1. UNCSTD-Gender Working Group 1995. *Missing Links: Gender Equity in Science and Technology for Development*. Ottawa/London: IDRC/Intermediate Technology.

D'autres initiatives ont rapidement pris la relève du mouvement. À partir d'une résolution adoptée au cours de la Conférence mondiale de développement des télécommunications, un Groupe de travail sur les questions d'égalité des sexes a été créé au sein du secteur du développement des télécommunications de l'UIT. Il avait pour mission de faire en sorte que les avantages des télécommunications et de la société de l'information émergente soient mis à la disposition de toutes les femmes et de tous les hommes des pays en développement de façon juste et équitable.

Lorsque le moment fut venu de tenir la deuxième Conférence mondiale sur « Le Savoir Mondial » (GKII, en mars 2000), la mobilisation autour des questions du sexe, du savoir et de l'information était telle qu'un Forum spécial pour les femmes s'est tenu pendant la conférence, qui s'est conclu par l'adoption d'un ensemble de recommandations<sup>2</sup>. L'examen et l'évaluation du suivi de la Déclaration et de la Plate-forme d'action de Beijing (Beijing + 5, juin 2000) ont confirmé que l'utilisation effective des TIC apparaissait comme l'un des grands défis à relever pour améliorer la situation des femmes. En juillet 2000, l'UIT, le PNUD et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) ont signé un Mémorandum d'accord pour travailler ensemble à concevoir des approches des télécommunications et des politiques de TIC qui visent l'égalité des sexes.

En 2001 le Secrétaire général de l'ONU a créé un Groupe de travail de haut niveau en technologies de l'information et de la communication dont le Plan d'action, adopté en novembre 2001 s'inspire explicitement des analyses et des perspectives concernant l'égalité des sexes. Il a pour mission de guider les Nations Unies dans leur effort pour élaborer des stratégies de conception des TIC et les mettre au service du développement et, après consultation de toutes les parties concernées dans les États membres, de concrétiser un partenariat stratégique entre, d'une part, le système des Nations Unies et d'autre part l'industrie privée, les organismes et les fondations de financement, les donateurs, les pays associés à ce programme et toutes les parties concernées, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies<sup>3</sup>.

---

2. Voir Karl, Marilee (ed.) 2000. *Transcending the Gender Information Divide*. [www.globalknowledge.org/my/GKII\\_WomenForum\\_FinalReport.doc](http://www.globalknowledge.org/my/GKII_WomenForum_FinalReport.doc)

3. <http://www.unictaskforce.org>

En mars 2002 la Conférence mondiale de développement des télécommunications a décidé de créer une Unité consacrée au problème de l'égalité des sexes au sein du Secteur du développement des télécommunications (UIT-D), de suivre ces problèmes à travers l'ensemble des travaux de l'Organisation et de poursuivre les activités du Groupe spécial sur l'égalité des sexes, qui devient un groupe de travail permanent de l'UIT-D. La Conférence a également plaidé pour qu'une place soit faite parmi les thèmes et les travaux du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) aux problèmes de l'égalité des sexes.

En novembre 2002, la Division de l'ONU pour la promotion de la femme a réuni à Séoul, en Corée, un groupe d'experts en technologies de l'information et de la communication *sur leur impact et leur utilisation pour le progrès et l'autonomie des femmes*<sup>4</sup>. Les participants ont cité nombre d'exemples de la façon dont les femmes marginalisées utilisent les TIC pour gagner leur autonomie, tout en remarquant que ces cas restent encore isolés et ne sont pas suffisamment répandus : le problème vient, en grande partie, du fait qu'il y a dans les politiques et les pratiques des TIC une absence totale de réflexion sur la réalité des inégalités liées au sexe. En outre, et mis à part les obstacles intériorisés par les femmes (appréhension devant la technologie, manque d'assurance, etc.) qui limitent leur utilisation des TIC, il existe encore des obstacles structurels propres à leur sexe, qui renforcent leur infériorité dans ce domaine, par rapport aux hommes. Citons l'inégalité entre hommes et femmes dans les instances de prise de décision, qui restreint la part que les femmes peuvent prendre pour faire des TIC des instruments de leur développement. La marginalisation qui tient les femmes à l'écart des TIC peut aussi aboutir à ce qu'elles profitent moins des possibilités d'éducation et d'emplois qui s'offrent grâce aux TIC ainsi que de l'accès aux services de santé et autres services sociaux, perpétuant et accentuant, par là même les inégalités déjà existantes entre les sexes.

L'un des principaux domaines d'action de l'UNESCO concerne les femmes et les médias. Il a donné lieu à deux projets spécifiques lancés en 1996 : *Les femmes qui travaillent sur le Net* et *Les femmes parlent aux*

---

4. Les conclusions de l'UNDAW EGM seront prises en compte dans les débats de la Commission 2003 sur le statut des femmes, qui établira leur plan pluriannuel 2002-2006, et dans le document que l'UNDAW transmettra aux SMSI 2003 et 2005.

*femmes : les radios des femmes de communautés rurales dans les pays les moins développés.* Avec le programme Femmes dans les médias l'Organisation s'efforce d'aider les États membres à développer leurs moyens de communication, d'information et d'informatique au plan pratique et théorique. Ses activités couvrent la communication et l'échange d'informations sous toutes leurs formes, depuis les plus élémentaires (comme la création de stations de radio communautaires) jusqu'aux médias électroniques les plus avancés. L'UNESCO s'est dévoué la tâche ardue d'ouvrir, par tous les moyens, l'accès le plus large possible à l'information de telle sorte que les femmes en soient parties prenantes, et pour s'assurer que le contenu même des émissions est véritablement conçu comme une aide pour les femmes et pour leur insertion dans la société. Cela a nécessité la formation des femmes au journalisme, à la gestion et à la prise de décisions dans les organes de médias communautaires. En outre, l'Organisation prête ses services techniques et privilégie la tenue de statistiques et d'indicateurs sexospécifiques.

Étant donné le potentiel des TIC pour le développement et l'évolution des sociétés, nous devons absolument nous intéresser au fossé numérique qui sépare les sexes. Il s'agit à la fois de favoriser l'accès aux TIC et à leur usage par les femmes et d'en faire l'instrument central de leur avancement et de l'avènement de l'égalité des sexes.

Dans ce contexte, l'UNESCO propose un dialogue entre toutes les parties concernées — gouvernements, professionnels, représentants de la société civile, partenaires bilatéraux et multilatéraux et secteur privé — pour explorer tous les moyens de traiter les problèmes d'égalité des sexes dans le cadre du processus du SMSI et, d'une manière plus large, dans la construction d'une société de l'information et du savoir fondée sur les principes d'équité et de justice.

## 2. Un monde de différences

Si l'aptitude des TIC à accélérer le développement et la transformation de la société est de plus en plus évident, il devient aussi évident que les bienfaits qu'elles promettent sont inégalement répartis entre les pays et à l'intérieur même des pays, en fonction des capacités à utiliser les technologies et à posséder les connaissances et les compétences nécessaires pour en tirer un profit optimal. Cette différence de capacités entre pays, régions, secteurs et catégories socio-économiques dans l'accès aux TIC et leur utilisation à des fins multiples a reçu le nom de « fossé numérique » ou encore « d'infopauvreté ».

L'Internet est le moyen de diffusion de l'information le plus rapide de notre histoire mais son utilisation, s'est coulée, comme c'était à prévoir, dans le moule des catégories déjà existantes de revenus à l'intérieur des pays aussi bien qu'entre les pays. Aux États-Unis, par exemple, seules 6 % des personnes gagnant moins de 10 000 dollars avaient accès à l'Internet en 2001, alors que chez ceux qui gagnaient plus de 75 000 dollars la proportion était de 50 %<sup>5</sup>. D'un pays à l'autre, les différences sont frappantes : en Amérique du Nord et en Europe la proportion des personnes qui utilisent l'Internet est d'environ une sur deux alors que la moyenne mondiale est de une sur 15 et même de une sur 250 à 400 en Afrique<sup>6</sup>.

Le monde compte actuellement environ 6 milliards de personnes, dont à peine 15 % vivent dans les pays dits développés. Environ 85 % de la population mondiale vit donc dans les pays dits en développement, qui connaissent le taux le plus élevé de croissance démographique. Le fossé entre les revenus n'a jamais été aussi profond depuis le début de l'histoire. La

---

5. Consultation 2001, [www.mandamus.co.uk/bshf/publications/harnessing\\_it/challenges.html](http://www.mandamus.co.uk/bshf/publications/harnessing_it/challenges.html)

6. *The African Internet – A Status Report*, [www3.sn.apc.org/africa/afstat.htm](http://www3.sn.apc.org/africa/afstat.htm)

Banque mondiale estime que les pays avancés disposent d'un revenu moyen par habitant de 25 000 dollars, que celui des 5 milliards d'habitants des pays en développement est d'environ 1 000 dollars et qu'environ le quart de la population mondiale vit avec un dollar par jour. Pour la moitié de la planète qui habite les pays dits à revenus bas et situés dans la tranche inférieure des revenus moyens, le montant moyen des ressources journalières est d'environ 1,25 dollars. On prévoit que d'ici 2050 la population mondiale comptera 8,5 milliards de personnes, la totalité de cet accroissement se produisant dans le monde actuellement en développement.

Les disparités croissantes de revenus, de développement humain et d'application des TIC entre l'élite et la majeure partie de la population montrent que les TIC dynamisent l'économie et améliorent la qualité de la vie dans les pays industrialisés et dans certains pays nouvellement industrialisés. Elles ne le feront pas, cependant, dans d'autres pays en développement dont les contraintes économiques, culturelles, sociales et politiques feront obstacle à leur utilisation. Ces pays glissent progressivement dans la marginalisation et l'isolement. Les pays les moins développés courent de grands risques d'exclusion car ils ne disposent souvent pas des moyens économiques et sociaux nécessaires pour tirer profit des TIC.

Le vrai problème ne tient cependant pas au fait que l'évolution technologique a pris de court certaines personnes qui auraient pu en profiter. Il tient plutôt à notre prise de conscience des effets de cette évolution. Les TIC semblent être dotés d'une dynamique propre qui, si elle se poursuit dans les prochaines décennies, va détruire des emplois et en créer d'autres, révolutionner l'industrie, produire richesse et pouvoir à l'échelle mondiale comme à l'échelle locale, et surtout, transformer les sociétés. Le problème c'est que nous nous sommes précipités dans cette ère nouvelle sans avoir bien analysé la possibilité d'y adapter les complexités sociales et technologiques, ni évalué les conséquences humaines de la révolution de l'information.

La capacité des femmes à exploiter le potentiel des NTIC comme instruments de prise d'autonomie est soumise à toutes sortes de contraintes selon les régions du monde (Tableau 2). Certaines dépendent de facteurs auxquels sont soumis les hommes comme les femmes, de manière générale : ils relèvent de l'infrastructure technique, des coûts de raccordement (voir Tableau 1 ci-dessous, de la capacité à utiliser les ordinateurs, et des

compétences linguistiques. Dans les régions où la télédensité est faible, les obstacles fondamentaux de caractère socio-structurel, font que la majorité des femmes et des hommes est, de fait, exclue de la société de l'information émergente. Ceci dit, il existe de nombreux cas où à ces contraintes globales s'ajoute le filtre de facteurs spécifiques dus à l'inégalité des sexes, qui condamnent les femmes à être particulièrement défavorisées. Il existe encore un autre élément qui décourage la plupart des femmes des pays en développement : c'est le fait que dans la masse des informations disponibles sur le Web, bien peu d'entre elles sont pertinentes ou utiles. Au début de l'an 2000, une recherche sur le Web a montré l'existence de 200 000 sites concernant les femmes et le sexe, mais une toute petite fraction seulement d'entre eux provenaient de pays en développement<sup>7</sup>.

**Tableau 1 :**  
**Coût du raccordement (abonnement mensuel**  
**à l'Internet en % du revenu mensuel moyen)**

Népal :	278 %
Bangladesh :	191 %
Bhutan :	80 %
Sri Lanka :	60 %
États-Unis :	1,2 %

*Source* : Bureau des statistiques, Rapport des Nations Unies sur le développement 2001

En dehors des classes à revenus élevés, l'usage d'un ordinateur et de l'Internet à la maison ne sont pas courants dans les pays en développement. Lorsque les femmes peuvent les utiliser c'est en général sur le lieu de travail et dans le cadre de leur emploi. Là aussi les inégalités entre sexes, solidement établies, jouent sur la manière dont les femmes utilisent la technologie. Sur le lieu de travail la majorité des femmes appliquent les technologies de l'information et de la communication à des tâches répétitives ; bien peu d'entre elles les emploient comme moyen de communiquer et d'échanger des informations. Encore moins nombreuses sont celles qui créent des produits et des services de TIC, et elles sont très rares parmi les décideurs du monde industriel.

7. Fontaine, Mary 2000. "A High-Tech Twist: ICT Access and the Gender Divide," *TechKnowLogia*, Vol. 2, No. 2. [www.techknowlogia.org](http://www.techknowlogia.org)

Dans la sphère des pays en développement, le courrier électronique est prédominant dans le choix des applications, car les coûts de connexion au débit mettent l'utilisation du Web hors de portée des organisations féminines. Dans les pays en développement, des femmes font aussi appel aux TIC pour améliorer leurs entreprises, mais cela est moins fréquent que l'utilisation des TIC par les organisations féminines pour défendre leurs opinions politiques.

Si les femmes des pays en développement ont eu, jusqu'ici, bien moins de contacts avec les TIC, il reste encore bon espoir de voir les femmes se mobiliser pour s'élever contre l'injustice des politiques et de l'infrastructure des TIC dans beaucoup de pays en développement. Il est impératif que la prise en compte des disparités entre femmes et hommes soit introduite dans la planification des politiques et de l'infrastructure des TIC dès les premiers stades pour que les besoins des femmes ne soient pas continuellement ignorés et sous-représentés. Les avantages d'une introduction précoce justifient l'inscription des femmes sur la liste des bénéficiaires potentiels dès le début et non pas par un ajout ultérieur et au coup par coup.

## **Afrique**

En Afrique, si l'on excepte les pays à haute télédensité comme l'Afrique du Sud, l'Ouganda et le Sénégal, les communications à l'intérieur d'un pays entre femmes, au moyen des TIC sont encore extrêmement limitées. Des ONG regroupées au plan national ne peuvent communiquer qu'avec une minuscule fraction de leurs membres, et les ONG de portée régionale ne peuvent utiliser leurs TIC — réduites le plus souvent au courrier électronique — qu'entre membres postés dans les capitales. Pour beaucoup d'entre elles le Web est frustrant et inaccessible — souvent pour des raisons techniques et à cause du coût du raccordement — mais aussi par manque de formation et de connaissances. Pour ce qui est des autres médias, les femmes y ont un accès moins limité, dans l'ensemble — quoique relativement plus que les hommes — ce qui réduit encore l'accès des femmes à des informations utiles et pertinentes. Selon le *Rapport mondial 2002-2003 sur la technologie de l'information*<sup>8</sup>, on estime que sur les 816 millions d'habitants de l'Afrique en 2001, seuls

---

8. Voir [http://www.cid.harvard.edu/gitrr\\_030202.html](http://www.cid.harvard.edu/gitrr_030202.html)

Un sur 4 possède une radio,  
Un sur 13 possède une télévision,  
Un sur 39 dispose d'une ligne de téléphone fixe  
Un sur 35 possède un téléphone mobile  
Un sur 130 possède un ordinateur personnel  
Un sur 160 utilise l'Internet et  
Un sur 400 est abonné aux chaînes payantes de la télévision.

Un rapport sur les progrès de l'Internet en Afrique indique que le taux de progression de l'utilisation de l'Internet observé dans les années 1990 s'est ralenti, du fait que la plus grande partie des utilisateurs disposant des ressources financières nécessaires à l'acquisition d'un ordinateur et d'un téléphone sont déjà raccordés. Au milieu de l'année 2002 le nombre d'abonnés à l'Internet par le téléphone approchait les 1,7 million, soit une augmentation de 20 % depuis 2001. En Afrique l'indicateur du nombre d'utilisateurs n'est pas un critère pertinent pour évaluer le nombre d'usagers, du fait que chaque ordinateur relié à l'Internet ou à une messagerie électronique est au service de trois à cinq utilisateurs. Ce qui porte l'estimation actuelle pour l'ensemble des utilisateurs africains de l'Internet aux alentours de 5 à 8 millions, soit environ 1,5 à 2,5 millions — en dehors de l'Afrique du Nord et de l'Afrique du Sud — ou encore à 1 utilisateur pour 250 à 400 personnes, à comparer avec la moyenne mondiale d'environ 1 pour 15 et à la moyenne de l'Amérique du Nord et de l'Europe à environ 1 pour 2<sup>9</sup>.

Comme on pouvait le prévoir, le taux d'utilisation de l'Internet par les Africaines est bien inférieur à celui des Africains. En Ouganda et au Sénégal les utilisatrices de l'Internet ne constituent respectivement que 31,5 % et 12 % de l'ensemble des utilisateurs (soit 0,1 % de la population totale, dans les deux cas), alors qu'en Afrique du Sud les utilisatrices constituent 19 % des utilisateurs (soit 0,3 % de la population totale). Presque partout en Afrique les utilisatrices appartiennent à une petite élite urbaine éduquée. Il reste encore beaucoup à faire pour mettre les TIC à la disposition des femmes dans l'Afrique rurale.

---

9. *The African Internet - A Status Report*, <http://www3.sn.apc.org/africa/afstat.htm>

La faiblesse du niveau d'instruction et l'analphabétisme, renforcés par la pauvreté expliquent, dans une large mesure, les problèmes auxquels sont confrontées les Africaines pour faire usage des TIC. Les deux-tiers environ des analphabètes du monde sont des femmes et une bonne partie d'entre elles habite le continent africain. En Afrique, la faible proportion des filles dans les cours de science et de technologie limite encore l'accès des femmes aux postes de décision dans les domaines de la science et de la technologie.

L'accès des femmes à l'information est une préoccupation majeure au plan mondial. Les Nations Unies classent le manque d'accès à l'information au troisième rang des grandes difficultés auxquelles se heurtent les femmes mondialement, après la pauvreté et l'exposition aux actes de violence. Le manque de possibilité d'utiliser les technologies de la communication et d'y exercer un pouvoir démocratique, l'image stéréotypée du rôle des deux sexes et les difficultés d'accès des femmes aux carrières professionnelles et aux postes de décision dans des sphères habituellement masculines indiquent de manière irréfutable qu'il est urgent que les Africaines prennent leur place dans le débat sur le potentiel de développement et/ou l'impact des TIC et militent pour une attitude prenant résolument en compte les disparités entre hommes et femmes. La domination de la communication par une petite élite puissante, essentiellement masculine, qui se sert des technologies de communication existantes pour coordonner et renforcer sa suprématie socioculturelle constitue une véritable menace pour les femmes.

La question du sexe des citoyens n'a pas été placée au cœur des nombreux efforts qui ont été faits de nos jours en Afrique pour établir des médias libres et pluralistes. Pour la majorité des Africaines l'exercice des libertés fondamentales d'expression et d'information est restreinte à la fois par les lois et les coutumes patriarcales et par les conflits économiques et politiques qui, eux aussi affectent différemment les deux sexes. Refuser de considérer ces droits sous l'angle du sexe aggrave la situation et crée aussi des difficultés au plan des relations entre hommes et femmes pour celles qui travaillent dans les médias<sup>10</sup>.

---

10. Plou, Dafne & Munuya, Alice 2003, *Is there a place for Women in the Information Society*, document non publié.

## **Asie et Pacifique**

La majorité des pays d'Asie est maintenant connectée à ce qu'on appelle l'autoroute de l'information. Les NTIC, qui servent aussi de moyens de diffusion des médias, ont procuré aux femmes des chances de partager des informations et des sources de documentation, de se relier entre elles et de se constituer en réseaux de façon plus rapide. Cependant si le nombre de personnes connectées augmente vite, la présence des femmes dans ce nouvel espace de communication reste encore bien en retrait : il est très difficile pour les femmes pauvres et moins urbanisées d'avoir accès à ces nouveaux médias lorsque l'infrastructure des télécommunications n'est pas satisfaisante et qu'elles sont hors de prix. Le manque de compétences techniques, de formation et de connaissances linguistiques figure parmi les obstacles.

Ce qui caractérise essentiellement l'utilisation des TIC dans la région d'Asie et du Pacifique c'est la diversité et la disparité des possibilités d'accès, de leur infrastructure, des politiques et des programmes dans chaque pays. Alors que des pays comme la Corée et la Malaisie jouissent de programmes nationaux bien financés et de politiques bien conçues, qui font une place dans leurs objectifs déclarés à l'égalité des sexes devant les TIC, leur situation est très différente, par exemple, de celle du Népal et du Laos, où les problèmes concernant les TIC tournent essentiellement autour des possibilités pour tous les citoyens de se brancher sur une ligne téléphonique — possibilités encore plus restreintes pour les femmes.

Dans la région, les TIC ne sont pas encore pleinement exploitées par les ONG féminines. Si le taux de connexion est faible en Asie centrale et dans les pays du Caucase, et encore plus faible dans les États insulaires du Pacifique, il connaît une croissance rapide dans les autres parties de la région. Ici aussi, le service le plus utilisé est celui de la messagerie électronique, surtout pour la correspondance. La participation aux listes de diffusion et aux discussions en ligne n'est pas très courante. Rechercher les informations sur le Web est une activité très rare, de même que les campagnes d'opinion par l'Internet. Parmi les raisons pour lesquelles on ne tire pas le meilleur parti des outils que sont les TIC, on peut citer les problèmes techniques de transmission de fichiers, de connexion et de déconnexion dus à la faiblesse des infrastructures, le prix élevé de l'utilisation et les contraintes financières, l'ignorance de l'utilisation potentielle de leurs avantages, et le manque de compétences pour en tirer profit.

Une étude<sup>11</sup> menée en commun par 24 pays<sup>12</sup> dans la région de l'Asie et du Pacifique a confirmé le fait qu'un plus grand nombre de femmes rejoignent la cyber-communauté et que plus de groupes de femmes sont désormais en mesure de s'informer sur les donateurs, les agences de financement et les activités régionales et internationales du mouvement féministe. Mais cette étude a également mis en lumière plusieurs obstacles qui s'opposent à l'accès des femmes et à leur utilisation des TIC dans la région, parmi lesquels figurent au premier plan :

- L'instabilité politique, sociale et économique de zones comme le Caucase — notamment l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie — et dans la sous-région de l'Asie centrale, se traduit par une inflation importante, un conflit armé permanent et d'autres formes d'agitation populaire, dans un contexte de catastrophes naturelles de grande ampleur et de pouvoir politique extrêmement centralisé ;
- L'absence de politiques nationales qui prôneraient l'utilisation des TIC comme instruments de développement, se traduit à l'évidence dans l'inefficacité des services téléphoniques et le manque total d'électricité dans bon nombre de zones rurales et isolées, situation due à la fois aux difficultés géographiques — vastes étendues continentales ou îles éparpillées — et à une préférence implicite accordée aux zones urbaines dans la mise en place de l'infrastructure des TIC ;
- Le coût exorbitant des ordinateurs et des logiciels protégés par des droits, ainsi que le prix de la maintenance et du raccordement. Cependant, de nombreuses associations féminines d'Asie de l'Est et du Sud-Est, qui disposent déjà des TIC, notamment de l'Internet et du courrier électronique, ont remarqué que le recours aux nouvelles technologies avait fait baisser leur facture de communications.
- Le manque ou la faiblesse de connaissances techniques dans des domaines tels que l'installation et la maintenance du matériel et des

---

11. Étude effectuée par l'Asian Women's Resource Exchange et coordonnée par trois organisations : ISIS International-Manila, the Association for Progressive Communication-Women's Networking Support Programme, et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (UNESCAP).

12. La recherche portait sur sept pays d'Asie (République de Corée, Inde, Indonésie, Japon, Mongolie, Népal et Philippines); huit pays du Caucase et d'Asie centrale (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan); et neuf pays insulaires du Pacifique (Fédération de Micronésie, Fidji, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Vanuatu).

logiciels, de l'Internet et des compétences liées ou non à l'Internet, comme les protocoles TELNET, FTP ou les listes de diffusion, qui déconcerte certaines femmes du Pacifique par exemple, et explique la préférence pour les anciennes technologies comme le fax et le téléphone ou les conversations face à face.

- La rareté des informations exprimées dans une langue autre que l'anglais — qui n'est souvent qu'une troisième langue pour les femmes de la région — où les langues dominantes sont le russe (dans le Caucase et en Asie centrale), le chinois (en Chine, à Hong Kong et à Taïwan) ou le bahasa (en Malaisie et en Indonésie).

C'est ainsi que les problèmes de disponibilité de l'infrastructure, de son coût, du savoir-faire qu'elle exige, et la question omniprésente de la multiplicité des tâches qui incombent aux femmes, nous suggèrent qu'il est urgent de changer la politique de l'information afin que les femmes puissent profiter pleinement des technologies modernes de l'information et de la communication.

Par contraste, dans des pays comme les Philippines, l'Inde et dans une certaine mesure la Malaisie, la question tourne surtout autour de l'identité sexuelle, car les femmes y sont massivement employées dans le télétravail, et les centres d'appel figurent parmi les secteurs de l'industrie des TIC ayant le plus fort potentiel de croissance<sup>13</sup>. Ces événements ont mis les femmes dans une situation paradoxale, en leur apportant de nouvelles perspectives d'emploi (notamment dans la production de matériel électronique et informatique ou dans l'encodage informatique), propices à l'interaction, aux échanges interculturels et à l'activisme, tout en provoquant une plus grande exclusion, un chômage accru dans certains secteurs (employées de banque, standardistes) et une accentuation du fossé entre info-riches et info-pauvres<sup>14</sup>.

Les femmes n'ont pas été éduquées et formées dans la perspective de s'engager dans la voie de la science et de la technologie. Si bien qu'elles se trouvent regroupées dans les travaux de montage en usine ou de bureau, alors que peu d'entre elles travaillent dans la gestion et la mise au point technique

---

13. Communication par courriel avec Chat Ramillo Garcia du Women's Networking Support Programme de l'APC.

14. *Information and Communication Technologies: A Women's Agenda Workshop Report*, The Asia Pacific Regional NGO Symposium, 31 août-4 septembre 1999, Bangkok, Thaïlande.

de systèmes informatiques. Les femmes occupant des emplois peu qualifiés dans les techniques et les services sont également les plus nombreuses parmi les utilisatrices d'ordinateurs. Les hommes continuent à évincer les femmes de la formation à des emplois plus qualifiés.

### **Amérique latine et Caraïbes**

L'Internet est le pivot de la révolution du numérique qui transforme les relations interpersonnelles dans le monde entier, et il entraîne l'Amérique latine et les Caraïbes dans son tourbillon.

Le nombre de domaines du Web dans la région a doublé en 1997 et en 1998, et augmenté de 136 % en 1999, alors qu'il augmentait de 74 % en Amérique du Nord la même année, de 60 % en Asie, de 30 % en Europe et de 18 % en Afrique. Le plus grand nombre de domaines se situe au Brésil, qui détient 38 % du total de la région, suivi par le Mexique, 35 % et l'Argentine 12 %, mais la proportion de la population utilisant le Net dans ces mêmes pays se situe entre 2,4 et 2,6 %.

En 1999, le nombre de stations a augmenté de 30 % en Europe, de 61 % en Asie, de 74 % en Amérique du Nord mais de 136 % en Amérique latine<sup>15</sup>. Nous pourrions en conclure qu'une révolution technologique est en marche, qui aboutira, avec le temps, à une situation d'équilibre entre les avantages de certains et les désavantages des autres. À ce point de vue, la situation de l'Amérique latine révèle des qualités et des défauts.

Si on la compare aux pays développés, notamment aux États-Unis, les différences sont considérables en nombre de stations, d'utilisateurs et d'ordinateurs personnels par habitant. La région ne représente que 1,6 % de l'infrastructure mondiale de l'Internet. 75 % du nombre total de pages du Web sont en anglais, 3 % seulement en espagnol et 1 % en portugais. En 1999 seuls

---

15. Hilbert, Martin, 2001, *Latin America on its path into the digital age: where are we?*, Santiago du Chili, Division de la production, de la productivité et de la gestion, Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ECLAC), juin. Cité dans Bonder, Gloria 2002, "From access to appropriation: Women and ICT policies in Latin America and the Caribbean", allocution prononcée lors de la réunion du Groupe d'expert de l'UNDAW sur *Les technologies de l'information et de la communication et leur impact et leur utilisation en tant qu'instruments de progrès et d'autonomisation des femmes*, Séoul, Corée, 11-14 novembre.

2 % de la population de l'Amérique latine et des Caraïbes utilisaient l'Internet, comparés à 40 % aux États-Unis et 36 % au Canada. Le seul pays de la région dont le pourcentage est élevé est les Bermudes (39 %), suivies de loin par l'Uruguay avec seulement 7,6 %.

La région Amérique latine et Caraïbes compte environ 6 % de la population mondiale et représente environ 3 % des investissements mondiaux dans les TIC, comparée aux États-Unis qui, avec 5 % de la population mondiale ont fourni 45 % des investissements mondiaux dans ce domaine. À cet égard, la situation de la région est assez proche de celle de l'Afrique et du Moyen-Orient<sup>16</sup>.

En mars 2001 une étude a estimé que sur les 407,1 millions de personnes connectées dans le monde, 16,45 millions habitaient l'Amérique latine (soit environ 4 % des usagers de l'Internet dans le monde, 28 % en Europe et 41,05 % au Canada et aux États-Unis à la même période)<sup>17</sup>. Dans la région considérée, il existe des différences sensibles entre les pays. Au Chili, 20 % de la population utilise l'Internet, 10 % en Argentine et 7,74 % au Brésil. Cependant, le Mexique avec la même densité de population que ces pays n'a que 3,38 % d'utilisateurs. En comparaison, la Bolivie en a 0,38 % et le Paraguay 0,98 %<sup>18</sup>. Ces chiffres ne nous éclairent toutefois pas suffisamment pour nous permettre de spéculer sur l'avenir : ils ne disent rien du fossé numérique entre les régions géographiques à l'intérieur de chaque pays, ni entre les générations, les groupes ethniques et les sexes<sup>19</sup>.

---

16. Callaos, N, 2001, "Latin America and the Caribbean," dans le *Rapport mondial sur la communication et l'information 1999-2000*, UNESCO; Paris, [http://www.unesco.org/web/world/wcir/en/pdf\\_report/chap17.pdf](http://www.unesco.org/web/world/wcir/en/pdf_report/chap17.pdf)

17. Source: [http://nua.ie/survey/how\\_many\\_online/index/html](http://nua.ie/survey/how_many_online/index/html)

18. Chiffres cités par Bonder, Gloria 2002, "From access to appropriation: Women and ICT policies in Latin America and the Caribbean," <http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/ict2002/reports/Paper-GBonder.PDF>

19. Selon les estimations d'Emarketers, 18.1 % des 15 % de la population la plus riche d'Amérique latine était connectée au début de l'an 2000, contre seulement 2.7 % de l'ensemble de la population connectée en Amérique latine. D'ici 2004 on s'attend à ce que 68.9 % des 15 % de la population la plus riche de l'Amérique latine âgée de 14 ans et plus sera connectée, contre seulement 10 % de l'ensemble de la population d'Amérique latine âgée de 14 ans et plus. Voir Hilbert, Martin, 2001, *Latin America on its path into the digital age: where are we?*

De plus, les progrès réalisés à ce jour pourraient être anéantis si les conditions de vie d'une classe nombreuse de citoyens empiraient, comme cela a été le cas de la classe moyenne en Argentine. Cette baisse de revenus et de niveau de vie dans certaines parties de la région risque d'élargir encore le fossé numérique entre les pays de la région et entre la région et le monde développé.

Au plan politique, il apparaît, à la suite de discussions tenues dans des réunions régionales, que les progrès réalisés sur les principes d'égalité des sexes continuent de susciter très peu d'intérêt chez les décideurs et les responsables gouvernementaux. Ce refus de prendre en compte le point de vue de l'identité sexuelle dans les réunions régionales traitant des politiques de TIC persiste en dépit de l'attention croissante que lui portent les médias, de la prolifération des ONG féminines et de la création de Sections d'études sur les problèmes des femmes dans presque toutes les universités d'Amérique latine, ainsi que les nombreuses recommandations internationales à ce sujet, émanant de plusieurs gouvernements. Le manque d'empressement des décideurs à considérer les problèmes de disparités sexuelles par rapport au fossé numérique rend plus évident le fait qu'il faut que les praticiens et les chercheurs spécialisés dans ces problèmes, les ONG et toutes les parties s'intéressant aux progrès de l'égalité des sexes engagent le débat dans les réunions régionales et nationales concernant les TIC et soutiennent vigoureusement les politiques allant dans ce sens ainsi que la mise en place des infrastructures nécessaires.

En Amérique latine et aux Caraïbes, comme ailleurs, la possibilité de branchement est un phénomène essentiellement urbain, et encore y a-t-il de profondes différences entre utilisateurs selon la classe sociale, le niveau d'instruction, la qualité de l'éducation reçue<sup>20</sup> et l'âge<sup>21</sup>. On manque de données fiables sur le fossé numérique entre les sexes. Si les rapports

---

20. Une étude menée en 1998 en Uruguay indique que les personnes ayant un niveau d'études de troisième cycle sont les plus nombreuses à avoir jamais eu à utiliser l'Internet.: "Deux-tiers des étudiants utilisent l'Internet pour le courriel ou pour des recherches, contre seulement 41 % et 30 % respectivement des lycéens et des écoliers". (Sutz, 2002)

21. Au Brésil, 15,8 % des utilisateurs de l'Internet ont entre 14 et 19 ans, 11,3 % entre 20 and 35 ans, 5,6 % entre 36 et 45 ans et les utilisateurs de plus de 46 ans ne sont que 3 %. Les différences sont encore plus marquées dans le cas des ordinateurs personnels : les pourcentages sont respectivement de 27, 19, 13,7 et 6,3.

disponibles estiment que les femmes représentent 38 % des utilisateurs du Web dans la région<sup>22</sup> il n'existe pas de données permettant de vérifier des paramètres tels que le sexe, l'âge, la classe sociale, la situation géographique, le niveau d'instruction etc. C'est une lacune importante au moment où l'on doit élaborer les politiques et les programmes en faveur des femmes ou destinées à rééquilibrer la situation des deux sexes dans ce domaine.

Dans les pays où les connexions sont plus nombreuses, les femmes ont pu faire un meilleur usage des nouvelles technologies. En Amérique latine et aux Caraïbes par exemple, les ONG féminines se sont mises à utiliser très couramment le courrier électronique dès le début des années 1990. Au fur et à mesure de la baisse du coût de raccordement, au cours de la décennie, et de la multiplication du nombre d'organisations (et de particuliers) connectés, les associations se sont mises à utiliser les nouvelles TIC sous toutes leurs formes. On trouve dans beaucoup de ces pays des listes de diffusion, des bulletins et des magazines électroniques, des services d'information, des bases de données et des sites Web sur les questions féminines et la disparité entre les sexes. Il existe aussi tout un ensemble de réseaux électroniques reliant entre elles les femmes de la région et au-delà de la région. Même si ce type d'utilisation de l'Internet ne représente qu'un faible pourcentage sur l'ensemble de la région, il est évident que les TIC et la mise en réseau électronique ont permis aux femmes de coordonner et de renforcer leurs campagnes d'opinion sur la scène nationale, régionale et même internationale.

Les organisations féminines en Amérique latine se sont également fait entendre dans les débats et les actions régionales visant à « démocratiser » la possibilité de connexion. Ce faisant elles ont contribué à faciliter l'accès à la formation, surtout aux fins de la défense de leur cause, et à accroître la capacité d'autres organisations (féminines) de base à obtenir des informations pertinentes pour développer leurs propres programmes politiques et sociaux, et renforcer ainsi l'image de leurs organisations<sup>23</sup>.

---

22. Ce chiffre, donné par Jupiter Communication, coïncide avec les résultats de l'enquête par interviews MORI-USA, de Princeton, auprès de 10 395 personnes habitant des villes de plus de 50 000 habitants de 11 pays d'Amérique latine.

23. Bonder, Gloria, 2002, "From access to appropriation: Women and ICT policies in Latin America and the Caribbean," p. 11. <http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/ict2002/reports/Paper-GBonder.PDF>

L'accès des femmes aux TIC reste cependant en général cantonné à une petite élite de citoyennes urbanisées, à revenus élevés. Même si la proportion des utilisatrices d'Internet augmente dans beaucoup de pays, leur taux *absolu* d'accès reste extrêmement faible. Le Tableau 1 prouve que les taux vraiment significatifs de femmes branchées aujourd'hui à l'Internet ne se trouvent que dans un très petit nombre de pays en dehors de ceux qui font partie de l'OCDE. Et même dans les pays industrialisés, qui ont un taux élevé de connexions, les contraintes liées au sexe déterminent et délimitent l'usage des TIC.

### **Amérique du Nord et Europe occidentale**

Aux États-Unis plus de la moitié des foyers (51 %) sont équipés d'ordinateurs, alors qu'en décembre 1998 ils n'étaient que 42,1 %. La proportion de foyers reliés à l'Internet est passée de 26,2 % en décembre 1998 à 41,5 % en août 2000. À ce moment-là, 116,5 millions d'Américains étaient branchés, chez eux ou ailleurs, soit 31,9 millions de plus que 20 mois plus tôt. La proportion de particuliers de plus de 3 ans utilisant l'Internet a augmenté d'un tiers entre décembre 1998 et août 2000, passant de 32,7 % à 44,4 %.

Bien que l'accès à l'Internet varie avec les revenus, l'éducation, la race ou l'ethnie, l'âge et le lieu, toutes ces catégories ont vu augmenter leur taux de connexion. Certes l'Internet reste dominant dans les foyers à revenus très élevés, mais les personnes appartenant à toutes les autres catégories de revenus continuent d'accroître leur taux de connexion à domicile. Plus des deux-tiers de l'ensemble des foyers qui gagnent plus de 50 000 dollars sont connectés à l'Internet. De même, bien que les personnes ayant le niveau d'instruction le plus élevé ont le plus de chances d'être branchées, l'accès se répand à tous les niveaux d'instruction. Les Noirs et les Hispaniques restent toujours loin derrière les Blancs et les Asiatiques ou les insulaires du Pacifique, tant pour la possession d'ordinateurs que pour le branchement à l'Internet. En août 2000 la part des foyers de Noirs possédant des ordinateurs était inférieure de 18 points à la moyenne nationale (soit 32,6 % contre 51 % pour l'ensemble des foyers américains). De même la proportion des foyers d'Hispaniques ayant un ordinateur (33,7 %) était inférieure de 17 points à la moyenne nationale. Parallèlement, la proportion de foyers de Noirs et d'Hispaniques branchés sur l'Internet était inférieure d'environ 18 points à la moyenne nationale en août 2000 (soit 23,5 % chez les Noirs et 23,6 % chez

les Hispaniques contre 41,5 % sur l'ensemble des foyers de la nation). Pour finir, la disparité entre hommes et femmes dans l'accès à l'Internet a presque disparu. En décembre 1998, 34,2 % des hommes et 31,4 des femmes disposaient de l'Internet chez eux. En août 2000 les proportions étaient passées à 44,6 % pour les hommes et 44,2 % pour les femmes.

Une étude a montré qu'aux États-Unis la moitié des adultes n'ont pas accès à l'Internet et que 57 % d'entre eux ne sont pas désireux d'y avoir accès<sup>24</sup>. Cela laisse présager que l'explosion des chiffres de ces dernières années ne va pas durer. Parmi ceux qui n'ont pas actuellement accès à l'Internet, 32 % déclarent qu'ils ne vont probablement pas chercher à y avoir accès. De toutes ces personnes celles qui ont dépassé les 50 ans sont les moins susceptibles de dire qu'elles vont peut-être y venir, et les jeunes les plus susceptibles de dire qu'elles vont s'y mettre. Cette étude a également indiqué que 54 % de ceux qui ne sont pas branchés sont persuadés que l'Internet est dangereux, 51 % disent qu'ils n'ont pas le sentiment de perdre quoi que ce soit en ne l'ayant pas, 39 % déclarent que l'Internet est trop cher et 36 % trouvent déconcertants et difficiles à maîtriser les moyens de communication en ligne.

Au Canada aussi l'usage de l'Internet par les femmes est prometteur. Actuellement elles sont plus nombreuses que les hommes à utiliser l'Internet (51 % contre 49 %). En juin 2001 le Canada avait 14 millions d'utilisateurs de l'Internet, et 31 % des Canadiens disposaient du haut débit au domicile. Même si la densité des moyens de communication est moins élevée en zones rurales qu'en zones urbaines, l'infrastructure nécessaire en télécommunications a été mise en place pour desservir les ruraux. Les Canadiens qui n'ont pas d'ordinateur ni d'accès à l'Internet justifiaient leur attitude en disant qu'ils manquaient de temps ou que les services d'Internet étaient trop chers. En outre, la faiblesse des contenus en langue française (4 % des contenus en ligne) pour une population francophone représentant 24 % du total, fait de la langue un obstacle important pour les usagers potentiels de l'Internet au Canada.

---

24. Lenhart, A. 2001. *Who's Not On-line: 57 percent of Those Without Internet Access Say They Do Not Plan To Log On*. Washington, DC: Pew Internet and American Life Project. À consulter sur <http://www.pewinternet.org/reports/toc.asp?Report=21>. Reçu le 20 juin, 2003. Voir aussi : [http://gender.cisclearning.org/bestpractices/northamerica/canada\\_strategy.pdf](http://gender.cisclearning.org/bestpractices/northamerica/canada_strategy.pdf)

En Europe, les pays dont l'économie est déjà prospère et qui ont une bonne infrastructure en télécommunications ont un taux d'investissement plus élevé dans la technologie de l'information, ce qui tend à élargir encore le fossé entre l'Europe du Nord (comme le Danemark, la Suède et la Norvège) et l'Europe du Sud (Espagne, Grèce, Italie, Portugal). Les membres de l'UE ont lancé le « Plan d'action Europe électronique 2005 » qui vise, dans la mesure du possible, à projeter dans l'ère du numérique chaque citoyen, que ce soit chez lui, à l'école ou dans le cadre de son travail. Par ce plan d'action l'UE espère mettre en place, avant la fin de 2005, des services publics modernes en ligne (gouvernance, enseignement et services de santé électroniques) et un environnement dynamique pour le commerce en ligne — qui seront stimulés par l'accès généralisé au haut débit à des prix compétitifs, ainsi qu'une infrastructure sécurisée pour l'information<sup>25</sup>. Pour les pays qui ont pris du retard dans l'accès des femmes aux ordinateurs et à l'Internet, la volonté de l'Europe informatique de 2005 de rationaliser les politiques de la société de l'information dans la communauté européenne est porteuse d'espoir et de véritables perspectives.

Aux États-Unis les premières recherches<sup>26</sup> ont montré qu'à la maison l'ordinateur était surtout utilisé pour apprendre, jouer, travailler et faire du simple traitement de texte. En Amérique du Nord et en Europe occidentale, les services qui connaissent la croissance la plus rapide chez les femmes sont les achats en ligne. Aux États-Unis les femmes représentaient 58 % des acheteurs sur l'Internet en fin 2001 et leur nombre est en augmentation<sup>27</sup>. Il est instructif de constater la différence entre l'usage que font les hommes et les femmes de l'Internet. Au début de 2002 les femmes européennes passaient en moyenne sept heures par mois en ligne, contre 10 pour les hommes. Les femmes sont plus tournées vers les tâches de la vie courante : elle passent du temps pour faire des achats (surtout de nourriture) pour organiser les voyages et gérer leurs comptes en banque. Les hommes le font aussi mais ils prennent, en plus, le temps de naviguer, de s'amuser et de télécharger des logiciels<sup>28</sup>.

25. Voir <http://www.tiaonline.org/policy/regional/europe/eEurope2005.pdf>

26. National Science Foundation. 2001a. *The Application and Implications of Information Technologies in the Home: Where are the Data and What Do They Say?* Arlington, VA: National Science Foundation, Division of Science Resources Studies. À consulter sur <http://www.nsf.gov/sbe/srs/nsf01313/exec.htm>.

27. Pew Internet and American Life Project 2002. "Women surpass men as e-shoppers during the holidays." [www.pewinternet.org/reports/pdfs/PIP\\_Holiday\\_2001\\_Report.pdf](http://www.pewinternet.org/reports/pdfs/PIP_Holiday_2001_Report.pdf)

28. Jupiter MMXI, March 2002. "European Women Know What They Want From the Web". [http://uk.jupitermmx1.com/xp/uk/press/releases/pr\\_032102.xml](http://uk.jupitermmx1.com/xp/uk/press/releases/pr_032102.xml)

Ces différences illustrent les disparités bien connues entre hommes et femmes : les femmes ont moins de temps libre et assument une plus grande part des tâches et des obligations familiales et domestiques.

### **Pays arabes**

Les plus riches des pays arabes doivent leur richesse au pétrole, mais c'est un bienfait qui a son revers. La rente du pétrole n'est pas toujours réinvestie de façon productive dans le pays, sans parler de la région. Dans le cas où ces revenus ont servi à constituer un capital physique, il n'a pas beaucoup aidé à la croissance, car son efficacité est toujours faible<sup>29</sup>. La stratégie de développement économique de la région, qui repose presque exclusivement sur des secteurs de faible qualification et de faible productivité, devrait s'orienter vers des activités employant un personnel plus qualifié et plus instruit. Cela exigerait l'utilisation d'un plus grand nombre d'ordinateurs et d'accès à l'Internet, un soutien accru à l'éducation et une amélioration des systèmes éducatifs, associés à une ouverture plus large des emplois pour les femmes arabes.

Il y a des différences considérables entre les États arabes sous l'angle du développement humain. C'est en fait, une région où les extrêmes coexistent. Le Koweït, qui figure en 2002 en tête des pays arabes pour l'indice mondial de développement humain (IDH), faisait à peine moins bien que le Canada, qui s'est plusieurs fois situé au premier rang. À l'autre extrême, le pays arabe qui a le plus mauvais résultat, Djibouti, ne fait pas bien mieux que la Sierra Leone qui a eu, cette même année la plus faible valeur du monde en IDH. Le PNB varie, dans la région, de 260 dollars (au Yémen) jusqu'à plus de 17 000 dans la région du Golfe (Koweït et Émirats arabes unis), où la richesse des réserves d'hydrocarbures fournit des revenus élevés pour une population peu nombreuse<sup>30</sup>.

À l'intérieur des pays arabes, la disparité entre riches et pauvres n'est pas aussi marquée que dans d'autres régions. Le Rapport de 2002 sur le développement humain dans le monde arabe suggère que les politiques

---

29. UNDP, *Arab Human Development Report 2002: Creating Opportunities for Future Generations*, New York.

30. Hallouda, A. M. & Ghonaimy, A., 2000, "Les pays arabes," dans le *Rapport mondial sur la communication et l'information 1999-2000*, UNESCO: Paris, Chapitre 14, [http://www.unesco.org/webworld/wcir/en/pdf\\_report/chap14.pdf](http://www.unesco.org/webworld/wcir/en/pdf_report/chap14.pdf)

sociales antérieures, la solidarité inhérente à la culture, et la tradition d'aide aux pauvres, sous l'aspect politique ou religieux, ont induit une pauvreté moins radicale dans les pays arabes que dans des régions comparables. Mais le déficit en capacités humaines y est flagrant. Le chômage y atteint 15 %, proportion la plus élevée de l'ensemble du monde en développement<sup>31</sup>. La plupart de ces pays ont un taux d'analphabétisme qui varie entre 20 et 50 % : 65 millions d'Arabes adultes sont illettrés — dont les deux-tiers sont des femmes — et 10 millions d'enfants ne vont pas à l'école. Les données de 1995 indiquent qu'au niveau de l'école élémentaire l'évolution amorcée dans la scolarisation des enfants et dans le rapport entre filles et garçons pourrait améliorer le taux d'alphabétisation pour les hommes comme pour les femmes<sup>32</sup>. Dans beaucoup de pays, le taux de scolarité des filles et des garçons était égal, et même dans quelques-uns celui des filles dépassait celui des garçons<sup>33</sup>.

Dans la majorité des pays arabes les TIC sont peu présentes, surtout l'Internet. En 2002 seuls 0,6 % des Arabes utilisaient l'Internet et les données pour 1995 montraient que c'étaient des hommes dans 98 % des cas.

On trouve parmi les principales raisons du fossé numérique existant *entre* les pays arabes, l'absence de politiques nationales d'information, la faiblesse des organisations régionales et l'absence d'un cadre d'information pan-arabe, le manque d'intérêt, dans les cercles financiers pour des projets d'information qui ne génèrent pas en même temps des profits, l'augmentation substantielle des budgets de l'éducation qui serait nécessaire pour favoriser l'introduction des TIC dans ses systèmes et la faiblesse des liaisons entre les infrastructures existantes<sup>34</sup>. À l'intérieur des pays arabes, le fossé numérique souffre de plusieurs facteurs, tels que :

- la langue : les contenus sont le plus souvent rédigés en anglais, langue que la plupart des habitants de la région ne comprennent pas ;
- le nombre élevé d'analphabètes ; et
- les pratiques culturelles qui cantonnent le travail des femmes à certains secteurs précis de l'économie.

31. See <http://www.undp.org/rbas/ahdr/PR2.pdf>, p. 2.

32. Bien que le taux de scolarisation varie de 38 % à 116 % (lorsque les tranches d'âge dépassent celles de la scolarité officielle).

33. Sources: PNUD 1998 : *Rapport sur le développement humain*; Banque mondiale 1997, *Rapport sur le développement mondial*.

34. UNDP, *Arab Human Development Report 2002*, [http://hdr.undp.org/reports/detail\\_reports.cfm?view=600](http://hdr.undp.org/reports/detail_reports.cfm?view=600)

Le monde arabe se prive lui-même de la créativité et de la productivité de la moitié de ses citoyens. Huit pays de la région n'ont ni signé ni ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Les femmes souffrent aussi de l'inégalité des droits du citoyen et de la personne. Certains pays qui possèdent des assemblées nationales élues refusent encore aux femmes le droit de vote ou de se faire élire. Une femme arabe sur deux ne sait ni lire ni écrire.

Les nouvelles technologies informatiques offrent aux femmes une immense perspective de participer à la vie active et de tenir leur rôle dans la mise en place de nouvelles formes d'économies arabes qui seraient adossées à la technologie et dont dépend le développement à venir. Le Rapport de 2002 sur le développement humain dans le monde arabe demande que soit inversée la féminisation du chômage par la suppression de la ségrégation sexuelle sur le marché du travail — obtenue par la qualification des emplois et leur rémunération -, que l'on élimine les écarts entre les sexes en matière de qualité et de pertinence des programmes d'éducation et de préparation à la vie active. Des projets sont en cours d'exécution dans la région afin que les femmes puissent établir des liens entre elles grâce aux TIC et à l'Internet. Ils comportent des campagnes d'opinion en faveur du traitement concerté des problèmes d'inégalité entre les sexes par des politiques et des programmes de TIC appliqués à l'échelle régionale et nationale<sup>35</sup>.

### **Europe centrale et orientale**

Les femmes des pays d'Europe centrale et orientale jouissent depuis longtemps d'un niveau élevé d'instruction, qui égale celui des hommes. En outre, les femmes travaillent depuis longtemps hors de la maison et constituent une grande partie des techniciens, des scientifiques et des ingénieurs de ces pays (les femmes 13 % et les hommes 10 % de la population en 1998). Ce niveau d'instruction généralement élevé chez les femmes de la région fait d'elles des personnes bien placées pour faire carrière dans le secteur des TIC.

L'économie de l'Europe de l'Est a cependant souffert de la libéralisation sauvage des structures financières dans les années 1990, ce qui a eu un effet désastreux sur le chômage des femmes, bien supérieur

---

35. Voir [www.arabwomenconnect.org](http://www.arabwomenconnect.org)

aujourd'hui à celui des hommes. Les nouvelles inégalités entre les sexes sont dues, en partie, au fait que l'égalité des droits accordés par les États socialistes de la région n'avait jamais été bien définie. Femmes et hommes de la région n'ont jamais eu vraiment à discuter des principes de l'égalité des sexes, et le rôle joué par un État tout puissant a longtemps masqué le conservatisme des cultures dominées par les hommes. Si les politiques nationales ont effectivement contribué à améliorer la vie des femmes (par rapport au sort de celles d'autres régions du monde à la même époque), elles n'ont toutefois pas placé les femmes sur un pied d'égalité avec les hommes. Les femmes trouvent en général que la situation s'améliore, mais elles éprouvent encore des difficultés à obtenir des emplois qui fassent droit à leur expérience et à leur niveau d'instruction, elles souffrent d'un traitement inégal sur les lieux de travail et gagnent des salaires inférieurs à la moyenne et à ceux des hommes, dans toutes les branches. Dans la perspective de leur admission au sein de l'UE les gouvernements se motivent pour favoriser l'équité de traitement et aligner les politiques et les pratiques de leurs pays sur les principes et les actions fixés dans la Convention CEDAW et par les Nations Unies<sup>36</sup>.

La capacité des femmes à avoir accès aux TIC et à se les approprier a suivi le même déclin que les professions qu'elles occupaient dans l'économie des années 1990. Elles ont subi de plein fouet les licenciements, ont été déplacées vers les emplois du bas de l'échelle et ont dû faire face aux réductions de prestations familiales et sociales, tout cela combiné à la persistance des attitudes traditionnelles à l'égard du rôle des femmes. Ces facteurs se sont conjugués pour aboutir à une baisse de leurs revenus, à une réduction du temps pour se former à la pratique des TIC et à un climat social moins favorable, de manière générale, pour saisir les chances offertes par les TIC. En Pologne, les femmes et les filles ont moins de possibilités d'utiliser l'Internet que dans d'autres parties de la région. Leur utilisation, par exemple est bien inférieure à celle des autres pays d'Europe centrale et de l'Est. En Pologne les femmes ne constituent que 18,7 % des utilisateurs de l'Internet alors qu'elles sont 34 % en République tchèque, 47 % en Hongrie et 41 % en moyenne dans les pays de l'Europe de l'Ouest.

Comme partout, le sexe, la situation géographique (zones urbaines ou rurales), le type de famille (mères seules, par exemple) et l'âge (difficultés

---

36. <http://gender.ciscolearning.org/bestpractices/europe/index.html>

d'accès pour les femmes de plus de 40-50 ans) constituent des barrières à l'accès des femmes aux TIC et à leur utilisation. Ces facteurs sont encore aggravés par :

- le manque d'accès à des TIC à un prix abordable pour les classes à faible revenu ;
- le nombre très limité de points d'accès publics à l'Internet dans la région ;
- la rareté des opportunités d'apprendre les nouvelles techniques (manque d'information et d'encouragement pour faire une demande de formation), l'insuffisance des réseaux et la perception des TIC comme un secteur réservé aux hommes<sup>37</sup>.

La majorité des pays de l'UE ont adopté (ou sont en train de rédiger) des Plans d'action pour leur politique d'information. Ces plans définiront les conditions d'exploitation des TIC pour les gouvernements au plan régional, dans tous les secteurs de la société (entreprises, secteur privé, social, éducatif et évidemment, l'administration, la réglementation des télécommunications et même, dans certains cas, les investissements étrangers). Dans les pays candidats à l'UE, ces plans se conforment plus ou moins aux cadres et aux plans d'action adoptés pour « l'Europe électronique ». La participation des femmes n'est dans l'ensemble pas mentionnée spécifiquement dans ces documents. Malheureusement, la plupart des activistes et des organisations féminines de la région ne sont pas sensibilisées aux politiques et aux débats de la société de l'information et sont très peu reliées aux réseaux de défense des femmes dans les réseaux militant par les TIC dans ce domaine (qui a tendance à devenir mondial, ou du moins particulièrement vigoureux dans certaines régions d'Asie et d'Afrique). Par manque d'accès à l'information les femmes de la région sont, d'autre part, moins présentes dans les organismes nationaux qui préparent le SMSI.

La conception des politiques de TIC prenant en compte la question de l'égalité des sexes, la mise en place de leur infrastructure et la défense de la cause sont également restreintes par la carence de données sur la situation exacte des femmes dans les TIC car les données sur la société de l'information

---

37. Summary Report: "Building a Gender Sensitive Information Society," European Preparatory Ministerial Conference for the World Summit on the Information Society Bucharest, Romania, 7 November 2002, [http://www.undp.sk/uploads/bucharest\\_gender\\_side\\_event.pdf](http://www.undp.sk/uploads/bucharest_gender_side_event.pdf)

dans ces pays ne sont ni très faciles à obtenir ni très fiables et ne sont pas ventilées en fonction du sexe. La qualité et la fiabilité des données sur les TIC émanant des diverses agences sont très inégales. Elles sont souvent de seconde main, proviennent de sources non vérifiables ou bien ne sont que des estimations et des approximations. Cela peut donner une image ambiguë ou même incohérente des possibilités d'accès, d'utilisation et de participation des femmes au secteur des TIC (autrement dit, à la société de l'information).

Pour conclure, il est évident que partout dans le monde l'accès des femmes aux TIC est limité par des facteurs qui dépassent largement les problèmes d'infrastructure technologique et d'environnement socio-économique. Les rôles impartis aux deux sexes par la société et la culture et leurs interrelations n'ont pas seulement des effets sur les qualifications, la mobilité et le temps libre des femmes. Ils influencent la perception des besoins et des préférences des usagers, la conception du matériel et des logiciels, l'emplacement des points d'accès et leur personnel et bien d'autres décisions qui affectent la capacité des femmes et des hommes à participer sur un pied d'égalité à la société de l'information.

Le chapitre suivant analyse le rôle fondamental et omniprésent que jouent les disparités entre femmes et hommes dans les grands problèmes qui doivent être résolus si l'on veut construire une société de l'information fondée sur les principes d'équité et de justice.

### 3. Le fossé numérique entre femmes et hommes

Pour les femmes qui disposent de moyens d'accès aux NTIC et à leur utilisation, les avantages sont réels. La société, dans son ensemble, se voit offrir par les TIC d'immenses possibilités de réduire la pauvreté, de vaincre l'isolement des femmes, de leur donner une voix, d'améliorer la gouvernance et de faire progresser l'égalité entre les sexes. Mais ce potentiel ne sera exploité que si les facteurs responsables du fossé numérique actuel qui sépare les hommes et les femmes sont reconnus et corrigés.

L'accès des femmes aux TIC ne tient pas simplement au fait que les femmes puissent utiliser un ordinateur relié à l'Internet. Bien d'autres questions tout aussi importantes décident si les femmes peuvent avoir accès ou non à la technologie.

En raison de leur rôle biologique et social, les femmes sont en général plus enracinées dans leurs communautés que les hommes. Elles sont donc, de ce fait, mieux informées des besoins de leur communauté au plan social, économique et environnemental. Dans la plupart des sociétés, même les plus pauvres, l'introduction des TIC ouvre des possibilités d'accès à un fonds commun mondial de connaissances, dans la mesure où les utilisateurs potentiels ont accès à une infrastructure adéquate et possèdent les qualifications voulues. Les informations disponibles sur l'Internet au sujet de l'hygiène de la reproduction, par exemple, peuvent sauver ou guérir de nombreuses femmes (et hommes) exposé(e)s au Sida en Asie ou en Afrique.

#### Obstacles socioculturels et institutionnels

Les obstacles socioculturels désignent les facteurs qui, de manière subtile ou explicite, inhibent ou censurent la parole ou le comportement de certaines

catégories de personnes ou qui font que certaines personnes s'excluent d'elles-mêmes, s'interdisant certaines activités qui « ne seraient pas pour elles ». S'agissant des TIC ces facteurs peuvent être des idées préconçues sur la nature et le rôle de la technologie et des machines, aussi bien que la perception des chances d'y avoir ou non accès, ou encore les inquiétudes suscitées par les marqueurs sociaux de l'identité tels que le sexe, la race, l'âge etc.

Les femmes ont, dans l'ensemble, moins accès que les hommes aux services des TIC — lorsqu'il existent. Leur participation à la société de l'information se heurte à de nombreux obstacles invisibles.

Les femmes ont souvent une attitude ambiguë envers la technologie et les machines, pour avoir de tout temps été socialisées dans la croyance que les machines et la technologie sont le domaine des hommes et non des femmes et des filles, ce qui crée un préjugé sexiste dans les attitudes devant l'étude ou l'utilisation de la technologie de l'information. Sitôt arrivées à l'école, les filles sont détournées de l'étude de la science et de la technologie, consciemment ou non, par les préjugés des parents et des enseignants. Le « décrochage » constant des filles et des femmes tout au long du système formel de science et de technologie, depuis l'école élémentaire jusqu'aux postes de décision a été qualifié de « tuyau percé »<sup>38</sup>. Dans certains pays d'Afrique et du Pacifique, les filles sont incitées à se marier ou à trouver un emploi plutôt qu'à poursuivre leurs études, et la décision des parents d'investir dans l'éducation des garçons se fait souvent au détriment des filles, à qui on demande de participer aux tâches domestiques pendant tout ou partie de la journée scolaire.

Le phénomène du « tuyau percé » signifie qu'un nombre réduit de femmes s'engagent dans les domaines de la science et de la technologie, ce qui limite par là même leur nombre dans les carrières scientifiques, l'enseignement supérieur, la recherche et le développement et les postes de décision dans l'univers des TIC. Les préjugés à l'encontre des femmes dans la culture des institutions universitaires et de recherche ont des conséquences sur le faible taux de participation des femmes à ces institutions : les femmes

---

38. Huyer, Sophia 2002. "The Leaky Pipeline: Gender Barriers in Science, Engineering and Technology." [www.worldbank.org/gender/digitaldivide/g&dd.ppt](http://www.worldbank.org/gender/digitaldivide/g&dd.ppt)

ont plus de difficulté à se faire une place dans les professions scientifiques et technologiques, obtiennent moins de promotions et ont moins de chances de passer à des postes de direction.

Les facteurs sociaux de ces différences entre les sexes sont à l'œuvre aussi bien dans les cercles institutionnels qu'informels. Dans certaines sociétés les normes culturelles s'opposent à l'interaction entre femmes et hommes en dehors de la famille ainsi qu'aux mesures destinées à encourager la participation des femmes. Même dans les pays où hommes et femmes se rencontrent librement, les femmes qui apprennent à utiliser les ordinateurs — notamment les plus âgées d'entre elles — peuvent se sentir gênées si c'est un homme qui est chargé de la formation. Il est indispensable de garder à l'esprit ces obstacles socioculturels et institutionnels pour que les décideurs puissent éventuellement repenser les programmes et concevoir les services de telle façon que les femmes se sentent encouragées à en profiter.

## Accès, maîtrise et utilisation réelle

Les femmes n'ont pas un accès et une maîtrise des TIC égaux à ceux des hommes. Par accès nous entendons à la fois la capacité d'utiliser la technologie et le contenu des informations et le savoir qu'ils procurent. La maîtrise signifie la faculté de décider comment les TIC sont utilisées et qui peut y avoir accès. L'utilisation réelle signifie la faculté des femmes et des filles d'utiliser les TIC de façon stratégique pour atteindre des objectifs de développement social.

Il existe un fossé immense entre l'accès des femmes et des hommes à l'infrastructure des télécommunications. Celle-ci se concentre essentiellement dans les zones urbaines alors que la majorité des femmes du monde en développement, notamment en Afrique, vit dans des zones excentrées et rurales. Pour parler simplement, si la technologie n'est pas là, les femmes ne peuvent pas y avoir accès.

La mise en place d'infrastructures suppose de nombreux choix concernant, entre autres, l'emplacement des installations, la nature et le choix des technologies, le coût et la tarification des services. Si les décisions sur

l'emplacement, le choix des technologies et leur coût ne prennent pas explicitement en compte la fourniture d'un accès aux femmes des zones excentrées et rurales, mais favorisent au contraire les zones urbaines et les services et les technologies de communication perfectionnés et coûteux, les femmes y auront moins accès que les hommes.

« Le problème c'est qu'en Afrique l'infrastructure des communications est une question qui relève de l'identité sexuelle des utilisateurs. À l'heure actuelle un fossé sépare les femmes et les hommes pour ce qui est de l'accès aux communications. L'infrastructure est concentrée dans les zones urbaines alors que la plus grande partie des femmes habite les zones rurales [...]. Si [les décisions quant au choix de la technologie ou de l'information] sont prises en faveur des zones urbaines et de la technologie de pointe, les femmes seront peu nombreuses à y avoir accès. Avant de créer l'infrastructure il faut une politique. Les défenseurs des causes des femmes doivent être associés à l'élaboration de la politique là où normalement elles ne le seraient pas... Nous devons constamment nous demander si les choix d'infrastructure que l'on fait sont ceux qui seront bénéfiques à une majorité de femmes. L'accès universel à l'infrastructure est une question brûlante pour l'égalité des sexes »<sup>39</sup>.

Le fossé creusé en raison de l'infrastructure a un impact qui dépasse les frontières des nations entre elles et des pays en développement par rapport aux pays développés : un tiers de la population mondiale n'a jamais donné un coup de téléphone et moins d'un cinquième s'est essayé à l'Internet. Ces chiffres illustrent bien la pénurie de télécommunications dont souffrent les populations généralement pauvres et surtout rurales de divers pays, où les femmes sont très nombreuses.

La faculté qu'ont les femmes de tirer profit de l'information et du savoir dépend de nombreux facteurs, parmi lesquels l'alphabétisation et l'instruction, la situation géographique (Nord ou Sud, rurale ou urbaine) et la

---

39. Entretien avec Nancy Hafkin, [www.developmentgateway.org](http://www.developmentgateway.org)

classe sociale. Ainsi, à mesure que la révolution de l'information développe et accélère la migration vers l'Internet, ceux qui n'y ont pas accès subiront une exclusion qui ira en s'aggravant.

On sait maintenant que le fait d'être connecté ne suffit pas et que les connaissances et les moyens de soumettre les informations à une utilisation effective sont tout aussi importantes. Des critiques s'élèvent à l'encontre des programmes de développement des TIC qui font porter tous leurs efforts sur l'accès à la technologie et aux sources d'information, comme si cela pouvait résoudre les problèmes de développement des communautés. En vérité les initiatives en matière de TIC ne pourront se traduire dans la réalité si elles ne fournissent pas en même temps une information qui soit utile et pertinente pour les destinataires et si ceux-ci (femmes et hommes, filles et garçons) n'ont pas les compétences voulues pour les exploiter.

Si les TIC peuvent délivrer des informations susceptibles d'être utiles, comme les prix du marché pour les femmes dirigeantes d'entreprises, petites ou très petites, cela ne représente qu'un maillon d'une longue chaîne de ressources nécessaires pour réaliser un développement durable. Lorsqu'on ne dispose pas de routes, de moyens de transport ou de crédit et des autres outils du développement, disposer des TIC ou non est de peu d'effet. Il importe donc, parallèlement à l'installation des services de TIC, de renforcer l'implantation des services de base et de la formation qui mettront les hommes et les femmes en mesure d'exploiter les informations et le savoir nouvellement acquis.

L'utilisation qui est faite des TIC dans les pays en développement est elle aussi marquée par l'inégalité des sexes. Des études ont montré que la plupart des femmes de ces pays font très peu usage des TIC et se contentent du courrier électronique et des listes de discussion, en général pour défendre leurs causes et pour constituer des réseaux. L'usage des TIC est limité par des facteurs tels que leur coût, le faible débit et le manque de compétences techniques. Jusqu'ici très peu d'Africaines utilisent les TIC pour développer des entreprises, pour se divertir ou apprendre ou pour trouver des informations relatives à la qualité de leur vie ou de celle de leurs familles (comme la santé et la nutrition).

## Enseignement, formation et acquisition de compétences

Les deux-tiers des 870 millions d'analphabètes sont des femmes, et parmi elles les taux d'alphabétisation les plus faibles du monde se trouvent dans 13 pays d'Afrique. Dans certains pays d'Afrique moins de 30 % de la population est alphabétisée dans les langues locales.

À tout âge les femmes rencontrent des difficultés pour poursuivre leur éducation, par manque de temps pour assister aux cours, à cause de leurs charges familiales et domestiques et des a priori socioculturels qui considèrent l'éducation des filles comme moins importante que celle des garçons. Si les disparités entre les sexes ont commencé à se réduire ces dernières années dans la scolarisation au niveau élémentaire et secondaire, les filles représentent toujours 60 % des 100 millions d'enfants d'âge scolaire du monde en développement qui grandissent sans profiter d'une éducation de base. C'est en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et dans les États arabes que l'on trouve 95 % de ces enfants non scolarisés. Dans 35 pays de par le monde — dont 18 sont situés en Afrique subsaharienne, le reste en Asie et dans les États arabes — la scolarisation des filles au niveau secondaire, en chiffres absolus est inférieure de 6 % à celle des garçons. En Europe centrale et orientale le problème de la scolarisation des filles dans l'enseignement élémentaire et secondaire ne se pose pas. Là c'est l'entrée dans l'enseignement supérieur qui pose un problème du fait de son coût prohibitif, ainsi que la formation aux métiers des TIC.

L'alphabétisme, l'aptitude linguistique, les compétences en informatique et en information, telles sont les compétences de base si l'on veut que les TIC apportent leur contribution aux initiatives de développement. Les femmes et les filles ont moins de chances de posséder ces compétences et par conséquent se feront évincer des activités entreprises au plan local. Étant donné la prévalence de l'anglais sur l'Internet (bien qu'un changement se fasse jour) les femmes et les filles ont moins de chances de connaître les langues internationales employées sur l'Internet. La prédominance des femmes dans les zones rurales des pays en développement fait qu'elles auront également moins d'occasions que les hommes d'avoir accès à des ordinateurs, ceux-ci étant concentrés dans les zones urbaines. Comprendre l'information suppose avant tout la faculté d'évaluer et de comparer différentes sources d'information et d'appliquer les résultats à des situations réelles. Dans les

pays en développement, où les femmes ont une vie isolée et peu d'expérience, elles ont moins de possibilités que les hommes de posséder ces capacités. Il est vrai que l'on met au point des logiciels utilisés pour les projets de TIC destinés aux femmes analphabètes, mais il s'agit de projets pilotes, peu nombreux et relativement coûteux à mettre en œuvre<sup>40</sup>.

L'alphabétisation et l'éducation de base pour les filles et les femmes sont des préoccupations centrales pour l'UNESCO. Dans le sillage du Forum mondial de l'éducation (Dakar, 2000), l'UNESCO a placé les six objectifs de Dakar — qui comprennent la réduction de 50 % de l'analphabétisme des femmes et l'élimination des disparités entre filles et garçons dans l'enseignement élémentaire et secondaire — au cœur de ses travaux pour la période 2002-2007. Les efforts pour faciliter l'accès des femmes et des filles à l'enseignement technique, professionnel et scientifique ont également été intensifiés.

## Contenus et langues

Au XXI<sup>e</sup> siècle, la majeure partie de la population du monde reste silencieuse sur l'Internet, alors que les voix des riches et des puissants — des hommes pour la plupart — dominent ce nouvel instrument. Les exclus regroupent les femmes des pays non anglophones, les minorités religieuses et idéologiques de chaque pays, les pauvres des pays pauvres comme des pays riches et la plupart des enfants du monde. Les particuliers qui disposent des services de l'Internet sont en mesure de se procurer des informations et de faire la connaissance de personnes qu'ils n'auraient pas connues autrement. Sur un plan personnel, ces utilisateurs s'enrichissent. Mais l'absence de contenus diversifiés signifie qu'en tant que société mondiale nous nous appauvrissons.

La domination des hommes occidentaux — vivant essentiellement dans les pays développés du Nord — parmi les utilisateurs, les décideurs et les producteurs de contenus de l'Internet soulève aussi la question de savoir

---

40. Hafkin, Nancy, 2002, "Gender Issues in ICT Policy in Developing Countries: An overview," paper delivered at the UNDAW Expert Group Meeting on Information and Communication technologies and their impact on and use as an instrument for the advancement and empowerment of women, Seoul, Korea, Nov 2002.

quels genres de contenus vont prédominer sur l'Internet. Et, au-delà, quels seront en général les modèles féminins prévalant dans les cyberespaces tels que l'Internet, les jeux vidéo et la réalité virtuelle.

L'une des raisons avancées par les femmes pour justifier leur faible fréquentation des télécentres en Afrique c'est la langue et les contenus qui « ne leur parlent pas »<sup>41</sup>, évoquant par là la « façon de s'exprimer » plutôt que l'ignorance d'une langue étrangère. Pour beaucoup de femmes cependant l'insuffisante connaissance d'une langue internationale est une sérieuse difficulté, même pour des femmes instruites d'Europe de l'Est, d'Amérique latine et d'Afrique francophones, qui les exclut ou limite les avantages qu'elles peuvent tirer des TIC. La majorité des femmes pauvres du monde ne parle pas les langues dominantes de l'Internet — anglais, français, allemand, japonais et chinois.

Les opinions, le savoir, l'expérience et les préoccupations des femmes ont été insuffisamment reflétés sur l'Internet, alors qu'y prédominent les stéréotypes sexistes. Les contenus posent des problèmes qui relèvent à la fois du sexisme et de la façon de présenter les femmes dans les médias en général, sans compter le besoin qu'ont les femmes de structurer et de développer leurs propres opinions et connaissances, et de s'assurer qu'elles sont bien présentes dans ces médias.

Au sujet de l'absence de voix féminines dans les discours zapatistes de lutte des autochtones du Chiapas, au Mexique, Marisa Rius note :

Il existe des méthodologies qui analysent la façon dont le discours zapatiste se traduit et s'est expatrié vers le cyberspace, comme une déconstruction ou une méta-idéologie... mais du silence au sujet des femmes, que peut-on faire ? Comment réagir à leur absence dans les projets nationaux, le discours nationaliste, les technologies transnationales ?

---

41. Morna, Colleen Lowe and Khan, Zohra 2000. *Net Gains: African Women Take Stock of Information and Communication Technologies*. Association for Progressive Communications/FEMNET.

La bataille sur la nature de l'Internet n'est ni close ni perdue. Les femmes et les projets féministes qui sont présents sur l'Internet et cherchent à promouvoir l'autonomie des deux sexes commencent à se demander à quels niveaux se situent les silences et quels remèdes on peut y apporter. On voit se multiplier les projets qui commencent à s'attaquer aux questions de l'accès des femmes aux TIC, à la création et à l'échange de contenus concernant la cause des femmes. Certaines femmes expriment des mises en garde :

La technologie n'est qu'un outil qui ne vaut que ce que vaut l'information qu'elle véhicule. Il nous faut veiller constamment au contenu [qui doit être diversifié et pertinent]. Nous ne devons pas nous laisser bercer par l'ivresse de lancer des informations dans le cyberspace au point d'oublier que ces informations produisent véritablement un effet. Le médium n'est pas le message<sup>42</sup>.

Pour améliorer l'accès des femmes aux TIC et leur utilisation optimale, il faut investir, au plan local, beaucoup de temps et de ressources pour élaborer des contenus. Les initiatives de TIC n'atteignent pas leur objectif lorsqu'elles s'attachent à « brancher » les femmes et autres groupes marginalisés sur le flux mondial existant des informations, sans se soucier des systèmes de pensée et de savoirs locaux et de leurs contenus. Cette approche erronée enfonce davantage les personnes marginalisées dans leur rôle de consommateurs de l'Internet et de l'information tout en négligeant le savoir local qui pourrait leur être plus utile. Il faudrait donc veiller à mieux voir les femmes et les pauvres comme des producteurs d'information et leur donner une formation adéquate pour qu'ils recueillent, formatent et diffusent le savoir local, fondé sur une connaissance intime des besoins locaux en information — ceux des femmes en particulier. Ce genre d'information peut s'avérer plus utile aux communautés locales pour relever les défis quotidiens que les informations « étrangères » disponibles sur l'Internet<sup>43</sup>.

---

42. Bray-Crawford, Kekula P, 1999, "The Ho'Okele netwarriors in the liquid continent," in Harcourt, Wendy (ed.), *Women@Internet: Creating new cultures in cyberspace*. SID in association with Zed Books and UNESCO, p.166.

43. UNDP Evaluation Office 2001, "Information Communications for Development," in *Essentials: Synthesis of Lessons Learnt*, No. 5, [www.gipiproject.org/practices/essentials5\\_web.pdf](http://www.gipiproject.org/practices/essentials5_web.pdf)

## Pornographie, trafic, violence à l'égard des femmes et censure

Lorsqu'on analyse le contenu des nouveaux médias d'information et de communication on constate qu'il présente un tableau où domine le plus souvent une rhétorique masculine et des symboles souvent sexualisés, et parfois sexistes. La pornographie, le harcèlement par courrier informatique, « l'allumage » (langage insultant ou obscène) et le racolage sont très présents. On estime que 10 % du commerce en ligne est de nature sexuel, sous forme de livres, de vidéo-clips, de photos, d'entretiens en ligne ou autres. Les innovations techniques facilitent l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants parce qu'elle permettent d'acheter, de vendre et d'échanger facilement des millions d'images et de vidéos de ce type. Ces technologies permettent à des prédateurs de provoquer des dommages ou d'exploiter des femmes et des enfants de façon efficace et anonyme. Étant donné l'ampleur du marché de la pornographie sur le Web et la concurrence entre sites, les images pornographiques sont devenues plus brutales, violentes et dégradantes<sup>44</sup>. Le faible coût d'accès aux technologies de la communication à l'échelle mondiale permet aux utilisateurs de mener ces activités dans le secret de leur domicile<sup>45</sup>.

Encore plus inquiétant est l'emploi de l'Internet comme outil de la prostitution et du trafic de femmes. En 1995 on estimait à 1,8 million le nombre de femmes et de filles victimes d'un trafic illégal, et ce nombre va en augmentant. L'Internet est utilisé de diverses façons pour encourager et renforcer l'exploitation du sexe et le trafic de femmes. Les trafiquants font de la publicité sur l'Internet auprès des hommes de pays industrialisés pour des voyages dans le monde de la prostitution. Les hommes se rendent ainsi dans les pays pauvres pour rencontrer et acheter les services de filles et de femmes prostituées. Les trafiquants qui recrutent aussi des femmes dans les pays de la Baltique se servent du Web pour faire passer des offres d'emplois trompeuses situés en Europe occidentale (tels que serveuses ou gardes d'enfants). Des renseignements sur le lieu et la manière de trouver des filles

---

44. Rich, Frank, "Naked Capitalists," N.Y. Times Magazine, May 20, 2001.

45. Hughes, Donna M, 2002, "The use of new communications and information technologies for sexual exploitation of women and children," *Hastings Women's Law Journal*, Vol 13:1, [http://www.uri.edu/artsci/wms/hughes/new\\_tech.pdf](http://www.uri.edu/artsci/wms/hughes/new_tech.pdf)

et des femmes prostituées dans les villes du monde entier sont diffusés sur des sites commerciaux du Web et des agences non commerciales<sup>46</sup>. En 2001 le Conseil de l'Europe a créé un groupe de travail pour étudier l'impact des nouvelles technologies de l'information sur le trafic d'êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

Nombreuses sont les organisations qui se penchent sur la question du trafic des femmes : elles ont bien contribué à éveiller la vigilance sur l'usage de l'Internet pour le trafic de femmes et d'enfants et sur l'explosion de la pornographie sur l'Internet. Conscientes de ce que les trafiquants et les professionnels de la pornographie ont transféré leurs activités sur l'Internet, les organisations de femmes sont également conscientes du dilemme qui se pose si elles demandent aux gouvernements de prendre des mesures pour contrer ces trafics.

Au sujet des Droits sur l'Internet, l'un des débats les plus âpres concerne les questions de liberté d'expression et de censure. Certaines organisations se sont prévalu de la présence de la pornographie sur l'Internet pour demander des mesures plus restrictives dans la surveillance et la censure du contenu de l'Internet, allant jusqu'à la mise au point de logiciels permettant de poursuivre les créateurs et les consommateurs de matériels pornographiques. D'autres organisations féminines sont montées en première ligne pour signaler le danger de solliciter des mesures de censure qui pourraient très facilement être étendues au contenu d'autres domaines et restreindre la liberté d'expression, dépassant largement le champ de la pornographie et du trafic d'êtres humains. La législation doit pouvoir être interprétée dans un sens assez large et laisser aux États toute latitude pour décider ce qu'ils considéreraient comme pratiques « illégales » ou « nuisibles ».

Le plus important c'est que les femmes soient informées, alertées et associées à l'élaboration des politiques et des opérations préconisées par les agences de l'État et les autres organismes.

---

46. Hughes, Donna M, 2001, "Globalization, Information Technology, and Sexual Exploitation of Women and Children," *Rain and Thunder – A Radical Feminist Journal of Discussion and Activism*, Issue #13, Winter 2001, <http://www.uri.edu/artsci/wms/hughes/globe.doc>

C'est dans cet esprit que l'UNESCO a déjà mis en chantier plusieurs études et projets de sensibilisation visant à combattre le trafic de femmes et d'enfants dans la région Asie et Pacifique, et qu'elle collabore avec l'*Open Society Institute* pour établir un réseau « Halte au trafic » en Europe centrale et orientale, ainsi qu'en Asie centrale. En décembre 2002 l'UNESCO a également accueilli une partie des séances d'un symposium international sur le thème de la liberté d'expression dans la société de l'information, dont les discussions portaient sur trois points principaux : les nouvelles possibilités de liberté d'expression ouvertes par le cyberspace ; les obstacles à la liberté d'expression dans le cyberspace ; la réglementation des contenus dans le cyberspace. Les participants au symposium ont déclaré, dans leurs conclusions :

Il nous faut résister à la tentation de diaboliser l'Internet. Les délits commis sur l'Internet ne sont pas particulièrement originaux (en dehors de l'action des « hackers ») : ils ne font que répéter des comportements qui se retrouvent dans la vie sociale et qui sont déjà connus dans les médias traditionnels. Il nous faut donc considérer l'Internet comme un instrument de la démocratie et non sous l'angle de ses défaillances réelles ou supposées<sup>47</sup>.

## Frais à encourir, temps et mobilité

Dans de nombreux pays en développement les possibilités de branchement sont limitées, au plan national et international, situation déterminée et aggravée par la conjonction de plusieurs carences : la fibre optique peut ne pas être disponible, les liaisons par satellite sont limitées et coûteuses et l'infrastructure nationale en télécommunications est souvent concentrée dans quelques grandes villes, au détriment des zones rurales. Dans les zones rurales ou isolées la conjonction d'une faible densité de population, de la pauvreté et de la distance géographique par rapport au réseau de télécommunications et aux marchés existants expliquent la faible incitation

---

47. UNESCO, 2002, *Liberté d'expression dans la société de l'information*. Rapport final. Symposium international, organisé par la Commission nationale française en partenariat avec l'UNESCO, <http://www.itu.int/wsis>

à entreprendre les investissements considérables nécessaires pour étendre l'infrastructure technique. Ces obstacles techniques combinés aux politiques et règlements des télécommunications qui favorisent les monopoles d'État et limitent la concurrence aboutissent à la fixation de tarifs très élevés pour les services et empêchent sérieusement les communautés pauvres, et surtout les femmes d'espérer avoir accès à ces technologies et se les approprier<sup>48</sup>.

Dans la plupart des pays en développement, le coût de l'équipement et les abonnements sont prohibitifs pour tous sauf pour les riches. Les tarifs mensuels d'accès à l'Internet représentent 1,2 % du revenu mensuel moyen d'un utilisateur aux États-Unis, 278 % au Népal, 191 % au Bangladesh et 60 % au Sri Lanka. De même pour l'an 2001, le prix de 20 heures de communication sur l'Internet en pourcentage du PIB par habitant affichait de très grandes disparités entre pays plus développés et moins développés. Si en Suède la proportion est de 0,12 % elle est de 81,07 % au Bangladesh<sup>49</sup>. Actuellement, le coût moyen d'un abonnement de connexion à l'Internet par téléphone de 20 heures par mois en Afrique est d'environ US\$60 (hors abonnement au téléphone)<sup>50</sup>. L'OCDE donne pour les États-Unis un tarif de US\$22 pour 20 heures par mois en 2000 (y compris l'abonnement au téléphone). Si les prix sont plus élevés en Europe (US\$33 en Allemagne, US\$39 en moyenne dans l'UE), ces pays ont des revenus par habitant au moins 10 fois supérieurs à la moyenne en Afrique<sup>51</sup>.

En fait tout service de communication a un prix. Par la conjonction de plusieurs facteurs, il se trouve que les femmes sont moins susceptibles de pouvoir acheter une télévision, une radio ou de les utiliser lorsqu'elles le désirent, surtout du fait que la technologie domestique est entre les mains de quelqu'un d'autre (généralement le père ou le mari). Les femmes sont de

---

48. [http://www.unicttaskforce.org/groups/members/public.asp?cod\\_tema\\_menu=34](http://www.unicttaskforce.org/groups/members/public.asp?cod_tema_menu=34)

49. Kirkman, Geoffrey, (ed.), 2002, *The Global Information Technology Report 2001-2002. Readiness for the Networked World*. Oxford University Press, [www.cid.harvard.edu/cr/pdf/gitrr2002\\_data.pdf](http://www.cid.harvard.edu/cr/pdf/gitrr2002_data.pdf)

50. Mais les frais d'abonnement à l'ISP sont très variables – entre 10 et 80 dollars par mois, ce qui illustre bien la différence de niveau de maturité des marchés, des politiques tarifaires des opérateurs de télécommunications, de la réglementation des services de données par radio dans le secteur privé, et de l'accès aux télécommunications internationales de haut débit.

51. <http://www3.sn.apc.org/africa/afstat.htm>

même moins susceptibles de disposer des moyens nécessaires pour payer des services d'information, surtout lorsque d'autres besoins (nourriture, éducation etc.) sont prioritaires.

En outre, les femmes ont moins de temps disponible que les hommes pour chercher à se connecter aux TIC ou passer du temps en ligne, comme l'indiquaient les enquêtes sur l'emploi du temps réalisées dans certains pays, qui montraient que les femmes utilisaient les TIC pour communiquer (surtout par courrier électronique), et tenir leurs comptes en banque alors que les hommes passent du temps à naviguer sur l'Internet, à télécharger des logiciels et à lire des journaux. La part plus grande qu'elles prennent aux tâches familiales et au soin des enfants fait qu'elles ont en général moins de temps et moins d'options pour dépenser leur argent. Même l'accès aux services communautaires, souvent considérés comme la solution aux problèmes de diffusion de l'Internet dans le monde en développement peut dépasser les possibilités financières de beaucoup de femmes. On ne saurait, non plus, estimer que les femmes y auront accès par des associations ou des ONG. Lorsque des femmes de pays en développement ont accès à l'Internet, c'est le plus souvent parce qu'elles appartiennent à une élite très instruite de professionnelles qui utilisent les réseaux de TIC sur leurs lieux de travail.

Pour presque toutes les femmes le temps est compté. Elles sont moins susceptibles que les hommes d'avoir le loisir d'utiliser les TIC, que ce soit chez elles, au travail ou dans les centres publics d'Internet. Ce problème est particulièrement critique pour les femmes pauvres des pays en développement, mais c'est un problème qui touche aussi les sociétés plus riches et qui a d'importantes répercussions sur le type de contenus que les femmes peuvent percevoir comme utiles et valables. Du fait que dans les zones rurales les services sont le plus souvent communs et publics, l'accès des femmes aux TIC en sera encore réduit si les heures d'ouverture ne tiennent pas compte de l'emploi du temps des femmes et/ou si ces services sont situés dans un cadre ou des lieux que les femmes n'ont pas la possibilité ou l'habitude de fréquenter. Les prestataires de services d'accès public à l'Internet doivent s'adapter à l'emploi du temps des femmes et régler leurs heures d'ouverture de telle sorte qu'elles garantissent un accès égal aux utilisateurs, hommes et femmes.

Dans la plupart des pays, les femmes ne sont pas aussi libres de se déplacer que les hommes. La restriction de leur mobilité peut provenir de coutumes interdisant aux femmes de voyager seules ou du fait que les obligations familiales les empêchent de s'éloigner par trop de la maison, ou encore du prix prohibitif des transports publics ou privés pour des revenus féminins (bien inférieurs à ceux des hommes de même niveau socio-économique). La difficulté de se déplacer est décisive étant donné l'impossibilité de se connecter au réseau dans les zones rurales, où les femmes représentent 70 % de la population.

### Ségrégation des femmes et des hommes dans le travail

Les télécommunications et le télétravail offrent désormais de nouvelles chances d'emploi aux femmes, surtout dans l'industrie des services. On voit cependant déjà se reproduire les formes habituelles de la ségrégation dans ce secteur relativement jeune. La vision stéréotypée des compétences et des capacités des femmes fait qu'elles obtiennent la préférence dans certains types de travaux, tels que la banque, les télécommunications et les assurances. On trouvera plutôt les hommes dans les emplois bien rémunérés de conception de logiciels ou dans les « start up » de l'Internet alors que l'on note une prédominance des femmes dans les emplois mal payés, limités à des tâches répétitives, comme ceux de caissière ou de saisie de données. Le Brésil, l'Inde ou la Malaisie sont cependant des pays où les femmes ont fait leur entrée dans les emplois qualifiés de programmeurs ou d'analystes informaticiens car leurs politiques nationales ont encouragé filles et garçons à faire des études de science et de technologie. Mais beaucoup de ces femmes viennent de milieux favorisés, et elles restent assez peu nombreuses.

La standardisation et la miniaturisation des composants des télécommunications ont suggéré l'idée de séparer physiquement leur conception (qui s'effectue dans les pays du Nord) de leur fabrication (dans ceux du Sud). Les grands constructeurs ont ainsi pu délocaliser la fabrication dans les pays en développement et profiter du niveau inférieur des salaires de la main d'œuvre. Les industries de services ont pu, elles aussi, profiter des progrès des télécommunications pour délocaliser des emplois peu qualifiés et souvent répétitifs (facturation, gestion des fiches de paye, comptabilité

élémentaire) de leurs sièges vers des sites peu coûteux — délocalisation qui a donné naissance au télétravail ou travail à distance. Ces opérations se font souvent dans des zones franches de certains pays en développement, où elles bénéficient d'un ensemble de dérogations (ou de mesures incitatives à l'installation) de la part des gouvernements. Dans nombre de ces zones franches, comme il en existe en Jamaïque ou à la Barbade, les employés n'ont pas le droit de se syndiquer.

En évoluant, les TIC tendent aussi à reproduire les inégalités entre sexes qui sont présentes dans l'ensemble du tissu social. Le télétravail — qu'il s'effectue à domicile ou dans un lieu éloigné du siège social — est parfois présenté comme une commodité pour les femmes ayant de jeunes enfants ou des charges domestiques. L'ennui c'est que les femmes doivent alors mener de front deux types de travaux, professionnels et domestiques. Des enquêtes ont montré qu'en Malaisie et en Inde les femmes ne sont pas tentées par le travail à la maison, même s'il est qualifié. Le télétravail, surtout exécuté à la maison, a tendance à renforcer la ségrégation traditionnelle du travail.

Les centres d'appel constitueront, pour la prochaine décennie, la principale source d'emplois. Au Royaume-Uni, 67 % de leurs employés sont des femmes. Les centres d'appel sont devenus très nombreux en Malaisie et en Inde et commencent à se répandre aux Philippines. On prévoit qu'avant la fin de 2007 l'Inde offrira un million d'emplois dans de tels lieux de travail, essentiellement tenus par des femmes. La séparation physique de ces sites par rapport aux sièges sociaux a elle-même eu des incidences sur le pouvoir de négociation des employés. Ces emplois où toute affiliation syndicale est généralement interdite imposent des normes de productivité draconiennes destinées à favoriser la compétition entre employés et à désarmer tout esprit d'équipe et tentative de négocier une convention collective. Si bien que beaucoup de télétravailleurs des pays en développement ont très peu d'occasions de définir leurs normes de compétences ou d'obtenir une formation complémentaire.

Dans l'ensemble, le salaire des femmes est inférieur de 30 à 40 % à celui des hommes. Dans son rapport de janvier 2001, l'OIT signale le fossé numérique entre hommes et femmes qui fait que les femmes sont sous-représentées dans le secteur des emplois technologiques nouveaux, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Le rapport précise :

À côté de l'inégalité entre ceux qui possèdent les compétences correspondant aux TIC et ceux qui ne les ont pas, il existe aussi une polarisation des salaires dans l'utilisation des TIC. Cette polarisation est souvent déterminée par le sexe de l'utilisateur.

## Savoir autochtone et droits de la propriété intellectuelle

Les membres des communautés rurales et autochtones ont souvent élaboré des connaissances, sur une longue durée, à partir de leur expérience de terrain, influencées par les ressources naturelles, socio-économiques et humaines qui constituent leur cadre écologique. Un tel savoir, que l'on qualifie souvent de local, d'autochtone ou de traditionnel est la propriété de la communauté et non de tel ou tel de ses membres. C'est aussi un corpus de connaissances qui évolue sur une longue durée, produit par plusieurs générations d'une même communauté. Du fait que la différenciation sociale a souvent comme critère fondamental le sexe, les activités spécifiques et les connaissances sur lesquelles elles s'appuient portent souvent la marque de cette différenciation. Si bien que le savoir local des hommes diffère souvent de celui des femmes.

Les droits de la propriété intellectuelle, quant à eux, visent plus généralement à protéger le savoir des entreprises ou des particuliers : ils ont laissé toute une catégorie de produits culturels et de formes de savoirs communautaires exposés au pillage. Les femmes des communautés autochtones se trouvent obligées, comme l'ont montré divers débats sur les droits de la propriété intellectuelle, de défendre leurs droits sur les connaissances qu'elles ont acquises ou de se faire indemniser pour leur exploitation. Le fait que leur savoir est souvent considéré comme ancestral le place hors du champ de protection des droits de la propriété industrielle. Selon la législation internationale actuelle, le savoir local et indigène des femmes court de plus en plus souvent le risque d'être indûment exploité dans la course aux ressources génétiques (qui, pour l'herboristerie médicale par exemple, ont toujours été la spécialité des femmes) et la chasse au profit maximum<sup>52</sup>.

---

52. Appleton, Helen; Fernandez, Maria E.; Hill, Catherine L. M. & Quiroz, Consuelo, 1995, "Claiming and using indigenous knowledge," in Gender Working Group, UN Commission on Science and Technology for Development, *Missing Links: Gender Equality in Science and Technology for Development*, pp 55-82.

Dans la société de l'information ou du savoir, il faudrait créer un nouvel instrument juridique qui reconnaisse et protège le savoir créé, développé et perfectionné par des communautés, et qui admette que hommes et femmes ont une façon différente d'aborder les systèmes de connaissances. À l'élaboration d'un tel instrument il faudrait faire participer pleinement toutes les parties détentrices du savoir, hommes et femmes.

## Politique des TIC et gouvernance

La politique mondiale et nationale des TIC peut tout aussi bien susciter une participation pleine et entière de tous à la société de l'information que restreindre l'accès des populations à la technologie, à l'information et au savoir. Bien des pays mettent en œuvre des programmes consacrés à ce problème mais il subsiste des inquiétudes réelles quant à la participation des personnes isolées et marginalisées, surtout celle des femmes. Ces problèmes sont particulièrement sensibles dans les pays en développement.

Dans la plupart des pays en développement les femmes vivent en majorité dans des régions rurales mal équipées en TIC. La pauvreté de ses habitants rend ces régions peu rentables pour les opérateurs de télécommunications privés désireux de faire de plus grands bénéfices en offrant des services élaborés, haut de gamme. Leurs investissements sont donc restreints lorsqu'il s'agit d'étendre la téléphonie de base, sans parler de l'infrastructure pour l'accès public aux TIC, qui pourraient relier les femmes et le reste de la population, des régions isolées et rurales à des sources d'information et à des populations urbaines. L'isolement et le silence de ces femmes en sont d'autant plus grands.

Dans certains pays en développement, les services de télécommunication sont étroitement contrôlés par des politiques et des règlements qui restreignent leur utilisation. Cela joue encore davantage lorsqu'ils limitent la mise en œuvre de services ayant une valeur ajoutée susceptible de réduire les tarifs des télécommunications, comme la voix sur IP et le réseau local sans fil. La volonté de conserver les monopoles d'État sur les télécommunications a pour effet d'interdire la concurrence et de gonfler

les prix des services qui sont inabordables pour les pauvres — essentiellement des femmes.<sup>53</sup>

Les gouvernements et les décideurs en matière de télécommunications des pays en développement devraient adopter des mesures les obligeant, eux-mêmes et les opérateurs privés, à investir dans des liaisons rurales, en plus de celles des zones urbaines plus lucratives au lieu de ne viser que les services à forte rentabilité financière. On pourrait coupler des obligations de services à l'attribution de licences aux opérateurs privés ou publics afin qu'ils garantissent un niveau minimal de développement des télécommunications sur le territoire national. Elles pourraient prendre la forme d'objectifs étalés dans le temps quant au nombre de lignes publiques et privées, ainsi que de l'imposition de conditions sur la qualité et la rapidité de ces services. On pourrait encore adjoindre à l'adjudication des licences des objectifs graduels servant de critères pour évaluer les différentes offres d'adjudication. Dans ce cas, la politique des télécommunications et les divers services d'État devraient déclarer de façon explicite que les femmes et autres groupes marginalisés sont inclus dans les objectifs.

En l'absence de référence explicite à la question de l'égalité des sexes dans la politique des TIC les chances sont minimales pour que les femmes et les filles mettent à profit l'ère de l'information pour leur propre développement. Jusqu'ici l'expérience a montré que même lorsque les politiques ont pris en compte l'égalité des sexes, les besoins propres aux femmes et aux filles risquent fort d'être négligés ou ignorés au moment où l'on met en œuvre les directives. Chaque fois qu'un gouvernement a prétendu que les directives générales concernant les deux sexes étaient suffisantes sans qu'il soit nécessaire de faire spécifiquement mention de chacun d'eux, on a pu constater que « la prise de décision en matière de technologie a le plus souvent négligé de prendre en compte les besoins et les aspirations des femmes, à moins que la notion d'égalité des sexes n'ait été spécialement recommandée »<sup>54</sup>.

---

53. Entretien avec Mercy Wambui, <http://www.developmentgateway.org/node/133831/sdm/docview?docid=346180>

54. Marcelle, Gillian, 2000, "Getting gender into African ICT Policy: A Strategic View," in Eva Rathgeber and Edith Ofwona Adera (eds), *Gender and the Information Revolution in Africa*, Ottawa: IDRC, p. 39.

Il est abondamment prouvé que lorsque les besoins et les aspirations des femmes ont été intégrés dans la politique et dans les programmes les projets qui ont été mis en œuvre ont mieux répondu aux attentes des utilisateurs ciblés et ont eu des résultats plus durables sur le long terme. Dans les secteurs du développement social comme la santé, l'agriculture et la ruralité, il est très rare que les projets qui comportent une analyse du rôle des sexes échouent. Et pourtant l'analyse des sexes est rarement appliquée aux projets de technologie et d'information. L'examen de centaines de projets de développement comportant des éléments substantiels de TIC a montré que plus de 33 % d'entre eux étaient sensibilisés au problème de la disparité entre les sexes, mais que 10 % d'entre eux seulement en tenaient compte correctement dans les structures des TIC<sup>55</sup>.

On peut distinguer trois grandes dimensions dans les politiques de TIC : la dimension de l'infrastructure, la dimension verticale et l'horizontale :

- les directives verticales traitent des besoins sectoriels, comme l'éducation, la santé et l'industrie ;
- celles qui concernent l'infrastructure traitent des problèmes de l'infrastructure nationale des télécommunications ;
- les directives horizontales sont celles qui ont des répercussions sur les grands aspects de la vie sociale, tels que la liberté de s'informer, la tarification et la sécurité des communications<sup>56</sup>.

Chacune des dimensions de la politique de l'information a des répercussions sur la vie des femmes, et si l'on ne les prend pas en compte, elles vont à coup sûr affecter la vie des femmes plus que celle des hommes. Il est important, en outre, de veiller à ce que les objectifs sociaux de chacune de ces dimensions soient compatibles avec ceux des autres dimensions afin de consolider les effets potentiels des TIC sur le développement.

La volonté d'intégrer les considérations d'égalité des sexes dans la politique des TIC requiert une campagne d'opinion dans deux directions : sensibiliser les décideurs aux questions de disparité entre les sexes et

---

55. Hafkin, Nancy, 2002, *Gender issues in ICT Policy in Developing Countries: An Overview*. Document soumis à la réunion du Groupe d'experts de l'UN DAW sur Le sexe et les TIC à Seoul, novembre 2002, p. 4.

56. Rowlands, Ian, 1996, "Understanding information policy: concepts, frameworks and concepts," *Journal of Information Science*, Vol 22 No 1, pp. 13-25.

sensibiliser les défenseurs de l'égalité des sexes aux questions de politique des TIC. Il est impératif que ces deux groupes d'intérêt comprennent bien les systèmes qui sont proposés dans les directives ainsi que leurs incidences sur l'accès aux TIC, leurs contenus, leur tarification etc., pour les hommes comme pour les femmes du pays concerné. Les femmes doivent acquérir des connaissances sur la technologie aussi bien que sur les politiques si elles veulent défendre l'accès réel de tous aux TIC. Les femmes militantes doivent dépasser le mythe d'une technologie réservée aux spécialistes masculins et se confronter aux complexités de la politique et des technologies des TIC.

### Absence des femmes dans les organes de décision

En dépit de l'augmentation constante du nombre de femmes détenant des emplois de haut rang dans les TIC, on ne constate pas de progrès comparables dans l'entrée des femmes aux postes de décision et de gestion de ces ressources. Que ce soit au plan mondial ou national, les femmes sont sous-représentées dans tous les organes de décision, y compris les institutions qui élaborent les politiques et la législation, les ministères de tutelle des TIC ou les conseils d'administration et la direction générale des entreprises privées de TIC. Le problème tient en partie au fait qu'au niveau mondial aussi bien qu'au niveau national la prise de décisions en matière de TIC est en général traitée comme une affaire purement technique (donc du domaine des hommes) et que les points de vue de la société civile, qui devraient être traités comme relevant de la sphère politique ne se voient accorder que peu d'espace, ou même aucun espace. La déréglementation et la privatisation de l'industrie des télécommunications rendent les décideurs encore moins responsables devant les citoyens et les communautés locales, ce qui accentue l'exclusion des femmes de la prise de décision et de la maîtrise des ressources<sup>57</sup>.

La sous-représentation des femmes dans les postes de décision et de pouvoir politique en matière de TIC dans tous les pays a de quoi surprendre

---

57. Association for Progressive Communications Women's Networking Support Programme (APC - WNSP), 2002, *Gender and ICTs*, [http://www.apcwomen.org/gem/Gender\\_ICTs/index.htm#power](http://www.apcwomen.org/gem/Gender_ICTs/index.htm#power)

si l'on considère que ce secteur d'activité est relativement jeune et qu'il est censé être moins grevé par les pratiques ancestrales de la discrimination entre les sexes. Contre toute attente, en 2001 les femmes n'occupaient que 9 % des emplois de cadres et 9 % des postes des organes d'inspection de l'industrie des télécommunications dans 18 pays d'Europe<sup>58</sup>. Aux États-Unis en 2001, les femmes détenaient 13 % des postes de décision et à peine 9 % de ceux de membres des conseils d'administration des grandes compagnies de télécommunications et d'informatique<sup>59</sup>. Ce qui explique que les décisions et les politiques qui déterminent les effets de ces technologies ne sont pas neutres à l'égard des disparités entre hommes et femmes.

En 2001 seuls trois pays avaient des femmes aux postes de ministres de la communication ou des télécommunications : l'Afrique du Sud, la Colombie et le Mali, et six autres avaient des femmes ministres adjoints : l'Angola, la Biélorussie, le Ghana, la République Kirghize, la République tchèque et la Tanzanie<sup>60</sup>.

La lenteur constatée dans les progrès de l'ascension des femmes vers les postes de décision s'explique en partie par la différence d'expérience et d'éducation entre hommes et femmes dans ce secteur. Les femmes ont, en outre, été plus lentes à saisir et à comprendre la culture masculine qui prédomine dans le fonctionnement des organisations, et qui joue à leur désavantage. Tant qu'une masse critique de femmes n'occupera pas des postes de direction, il sera difficile de contrebattre efficacement les pratiques discriminatoires à l'égard des femmes<sup>61</sup>.

Sur les 19 pays qui ont répondu à l'Enquête de 1999 de l'UIT sur les organismes nationaux de réglementation des télécommunications, 12 n'avaient

---

58. European Database on Women in Decision-making 2001. *Women in the Telecommunications Industry*. [www.db-decision.de/index\\_E.htm](http://www.db-decision.de/index_E.htm)

59. Jamieson, Kathleen Hall 2001. *Progress or No Room at the Top? The Role of Women in Telecommunications, Broadcast, Cable and E-Companies*. Annenberg Public Policy Centre, University of Pennsylvania. [www.appcpenn.org/internet/publicpolicy/progress-report.pdf](http://www.appcpenn.org/internet/publicpolicy/progress-report.pdf)

60. Hafkin, Nancy & Taggart, Nancy 2001. *Gender, Information Technology and Developing Countries: An Analytical Study*. Washington, DC: AED/USAID.

61. Mitter, Swasti, 1995, "Who benefits? Measuring the differential impact of new technologies", in Gender Working Group, UN Commission on Science and Technology for Development, *Missing Links: Gender Equality in Science and Technology for Development*, pp. 219-242.

pas de femmes dans ces postes<sup>62</sup>. Parmi les autres, venaient en tête le Canada, la Suède et l'Afrique du Sud, seul pays à avoir une politique spécifique pour accroître la participation des femmes dans le domaine des télécommunications. Sa Loi de 1996 sur les télécommunications contient des clauses favorisant l'habilitation et l'avancement des femmes dans tous les domaines de cette industrie.

## Secret de la vie privée, sécurité et surveillance

Parallèlement à l'espoir d'une meilleure communication par delà les frontières, l'Internet a créé de nouveaux dangers. Il a notamment facilité la surveillance des relations entre certains groupes et personnes ciblés, et leur harcèlement.

Le droit au secret de la vie privée, à la sécurité et à l'usage de l'Internet sont, pour les femmes, des domaines d'un grand intérêt. Les femmes ont besoin d'espaces sécurisés où elles puissent se savoir à l'abri du harcèlement, jouir de la liberté d'expression et du secret des communications, à l'abri de l'espionnage électronique. Il en découle la nécessité de s'élever vigoureusement contre toute réglementation des TIC susceptible de menacer les droits humains. Si les pays en développement prennent à bras le corps les questions d'accès aux TIC de base, certains pays du Nord, partout dans le monde s'emploient déjà à définir une juridiction des droits fondamentaux de l'utilisation et de la gouvernance de l'Internet.

L'Internet a créé des espaces privés en ligne, par-delà les frontières nationales, permettant à des populations opprimées de faire connaître leurs conditions de vie. Il permet aussi à des personnes vivant sous des régimes non démocratiques de communiquer en toute sécurité et en privé afin de faire avancer le combat des femmes et des hommes pour la démocratie.

Cependant des gouvernements et des États font tout leur possible pour mettre fin aux communications à caractère privé sur l'Internet. Des lois et règlements tels que la Loi sur le droit d'enquêter, du Royaume-Uni (RIP) ou

---

62. Marcelle, Gillian 2000. *Transforming Information & Communication for Gender Equity*. New York: UNDP.

la Loi sur les écoutes au Japon sont en voie d'être appliquées, assorties des moyens techniques nécessaires pour permettre à l'État d'intercepter et de surveiller certaines communications privées sur l'Internet. Des accords internationaux sont passés entre États pour combattre le « cybercrime » par l'interception de la correspondance informatique privée. Le danger de ce genre de législation et du déploiement de ces moyens techniques réside dans la facilité avec laquelle on peut s'en servir pour contrôler des conversations à caractère privé qui ne correspondent en rien aux critères du cybercrime et peuvent concerner le militantisme de la société civile dans des États censés être démocratiques.

Une autre justification au droit d'intercepter des communications sur l'Internet est parfois présentée au public comme un moyen de lutte contre l'exploitation sexuelle des femmes, et surtout des jeunes filles, et contre les activités de groupes racistes. Or il a été prouvé que la création d'espaces protégés, où les victimes de violence peuvent parler entre elles et avec d'autres personnes en qui elles ont confiance et avec qui elles ont choisi de parler est, en fait, l'arme la plus puissante contre l'exploitation sexuelle aussi bien que contre la persécution raciale<sup>63</sup>.

Les femmes qui s'efforcent de créer des espaces transfrontaliers et interculturels sont préoccupées par la multiplication des moyens de surveillance sur l'Internet, qui sont parfois utilisés par des organismes d'État. Mais elles sont nombreuses à penser que l'on oubliera les questions du droit au secret dans le débat sur l'avenir du numérique dès que nous disposerons de systèmes personnels de codage qui interdiront à quiconque de lire sans autorisation les communications privées<sup>64</sup>.

---

63. Association for Progressive Communications Women's Networking Support Programme (APC - WNSP), 2002, Gender and ICTs, <http://www.apcwomen.org/gem/Gender ICTs/index.htm#privacy>

64. Inayatullah, Sohail & Ivana Milojevic, 1999, "Exclusion and Communication in the Information Era: From Silences to Global Communications," in Harcourt, Wendy (ed.), *Women@Internet: Creating new cultures in cyberspace*. SID in association with Zed Books and UNESCO, p. 80.

## Droit de communiquer

On ne saurait mettre en doute le fait que la défense du nouvel environnement de l'information et de la communication doit pleinement prendre en compte les considérations d'égalité des sexes et de progrès des femmes. La difficulté consiste à veiller à ce que les particuliers, les communautés, les nations et la communauté internationale obtiennent l'accès à l'information et aux connaissances dont ils ont besoin pour résoudre leurs problèmes de développement, et qu'ils soient capables de les utiliser efficacement. Au cœur de ce nouvel environnement, ce qui est en jeu c'est la démocratisation de l'accès aux services d'information et de communication et aux moyens technologiques.

Il y a plus de 50 ans, la Déclaration universelle des droits de l'homme a reconnu le droit à l'information comme un droit humain fondamental. La défense de ce droit devient encore plus urgente au moment où les progrès technologiques dans la production d'informations et de connaissances sont en passe de révolutionner les modes de vie de nos sociétés dans le monde entier. Tout aussi important est le rappel de la reconnaissance du droit de communiquer comme droit humain fondamental.

L'exercice de nos libertés démocratiques et notre participation pleine et égale au développement économique actuel, telles sont les bases sur lesquelles s'appuie l'affirmation de notre droit à l'information et à la communication. Dans ce domaine sont évidemment inscrits les droits des femmes à un accès égal et démocratique aux technologies de l'information et de la communication.

Le droit de communiquer fait obstacle à la structure hégémonique de la propriété des réseaux d'information nationaux et mondiaux. Les campagnes menées dans ce domaine soulèvent des vagues d'intérêt dans la société civile, de la part du monde entier, alors que le plus souvent elle n'a pas voix au chapitre dans les accords nationaux et internationaux, ni dans la législation, sur les ressources technologiques et l'information.

Les droits relatifs à l'accès et à l'utilisation de l'Internet et de l'infrastructure des communications sont explicitement revendiqués par les citoyens ordinaires. L'Internet a permis aux voix des citoyens ordinaires et aux

organisations ne disposant pas de ressources financières substantielles de toucher un auditoire bien plus vaste. Avec plus de 200 millions d'utilisateurs dans le monde — qui seront probablement 1 milliard d'ici 2005 — l'Internet offre un espace public unique où débattre et envisager librement des décisions vitales pour les populations. Il permet à de petits groupes de personnes et à des particuliers — hommes et femmes — de communiquer, de se constituer en réseaux, d'échanger des informations et de préparer des actions d'une façon qui ne leur avait encore jamais été donnée.

Les TIC doivent être mises à la disposition de tous, à un prix abordable, et le développement de leur infrastructure doit être conduit de telle sorte que les groupes marginalisés ne soient pas encore plus défavorisés. Tel devrait être le point de départ de toute stratégie visant l'égalité des sexes et la transformation de la société. Dans un univers mondialisé, où les institutions démocratiques existantes sont menacées, l'Internet offre un moyen capital de défendre et d'étendre la participation à la démocratie.

Internet et TIC peuvent servir à renforcer la diversité et à faire exister un espace pour une multitude de voix, un pluralisme d'idées et d'opinions et d'échanges interculturels. À la condition expresse que tout cela soit motivé par le désir de préserver et de valoriser la diversité linguistique locale et régionale, et que la société civile puisse participer aux organismes de réglementation et de gestion de l'Internet.

## Rôle politique des femmes dans les mondes réel et virtuel

Certains prétendent que les réseaux (ceux des femmes par exemple) donnent naissance à de nouveaux acteurs politiques, à des pratiques et à des possibilités culturelles prometteuses — toute une nouvelle culture numérique — qui résistent, transforment et inventent des solutions de rechange aux monopoles actuels du monde réel et virtuel. Mais l'efficacité des réseaux dépend de la conjonction des personnes et de la technologie qu'ils mobilisent et réunissent. Par ailleurs les réseaux appartiennent à un univers plus vaste, qui peut être indifférent, voire hostile à leurs objectifs et à leur développement. La faculté qu'ont les réseaux virtuels de transformer réellement la société est en outre conditionnée par leur capacité à effectuer ces

changements dans l'espace physique (autrement dit, localisé). Ainsi, si le cyberspace peut être source de nouvelles connaissances sur le monde et de nouvelles identités, nous devons veiller à ce qu'il ne donne pas naissance à un « citoyen terminal », aliéné au reste du monde. Donc :

Cette politique cyberculturelle peut atteindre son efficacité maximale quand et si elle remplit deux conditions : être sur ses gardes vis-à-vis des groupes en situation dominante, qui doivent leur existence aux technologies mêmes sur lesquelles s'appuient ces réseaux en pleine évolution (et ne pas perdre de vue non plus la manière dont s'exerce le pouvoir dans le monde des réseaux ou des flux transnationaux) ; et effectuer des allers et retours constants entre la cyberpolitique (activisme politique sur l'Internet) et [...] la politique de terrain ou activisme politique sur les lieux physiques où chaque membre du réseau a sa résidence et sa vie<sup>65</sup>.

Les activistes du mouvement social sur l'Internet devraient donc travailler dans deux directions : sur la nature de l'Internet et des nouvelles TIC d'une part, et d'autre part sur la nature d'un monde restructuré soumis à l'influence d'un capitalisme transnational mené par l'Internet. Les femmes, les environnementalistes et les mouvements sociaux des pays en développement sont les plus aptes à s'engager dans ce double activisme et ils sont nombreux à travailler dans des domaines qui chevauchent et combinent les mondes réel et virtuel, en faisant fusionner en une pratique complexe, recoupant le politique et le culturel, les questions d'environnement, d'égalité des sexes et de développement.

Les réseaux ont d'importantes résonances politiques, surtout parce qu'ils introduisent une nouvelle façon de voir le monde, en termes de collaboration et d'alliances et non de fragmentation. La politique d'alliances favorisée par les réseaux s'inspire souvent du fait que les différences sont perçues comme des richesses. La notion « d'alliance entre différences » a une forte résonance en raison de l'importance que beaucoup de femmes et de mouvements féministes attachent aux relations entre espace, situation et identité.

---

65. Escobar, Arturo, 1999, "Gender Place and Networks: A Political Ecology of Cyberculture," in Harcourt, Wendy (ed.), *Ibid.*, p. 32.

La multiplication des différences, mise en évidence par la prolifération des luttes revendiquant des droits dans diverses parties du monde, élargit les perspectives d'alliances et d'engagement critique à l'encontre de la vision dominante du monde et de ses pratiques. La difficulté pour tous est de pouvoir reconnaître ces occasions et les exploiter dans le monde virtuel et/ou dans la réalité. Pour les femmes, partager leur savoir et leur expérience par delà les différences fait partie intégrante de l'action en faveur du changement d'attitude envers les sexes, dans l'espace réel comme dans l'Internet.

L'Internet est particulièrement utile dans le combat des femmes, tant par son caractère virtuel que par sa capacité à transformer les pratiques dominantes, culturelles et politiques, qui jouent sur la subordination des femmes dans la vie réelle. On peut dire que l'Internet a transformé les conditions de communication des femmes, c'est-à-dire les circonstances à l'intérieur desquelles les femmes communiquent, et qui conditionnent les possibilités d'imaginer des alternatives aux pratiques politiques et culturelles<sup>66</sup>. Bien que de création récente, l'Internet contribue aux progrès réalisés par les femmes pour rompre leur isolement social — déterminé par le cadre privé/public de leur vie — afin de travailler collectivement à changer la société par delà les frontières culturelles, nationales et autres. Loin des regards du monde extérieur, la communication des femmes sur l'Internet leur donne la possibilité d'établir de nouveaux calendriers pour accomplir des actions prioritaires ou pour mettre en œuvre certains programmes<sup>67</sup>.

Plusieurs projets conçus par des femmes qui travaillent à faciliter l'utilisation de l'Internet soulignent aussi la nécessité d'améliorer les conditions de cette utilisation et de rendre les femmes plus conscientes de la liberté et des possibilités d'emploi qu'elle procure. On note de plus en plus souvent que « les femmes doivent relever le défi, non seulement ni principalement, de l'accès aux TIC — même si c'est encore le cas pour un grand nombre d'entre elles — mais de savoir comment plier la technologie à leurs propres intérêts et comment s'approprier les espaces qui leur permettront d'exercer leur influence sur cette nouvelle technologie »<sup>68</sup>.

---

66. Youngs, Gillian, 1999, "Virtual Voices: Real Lives," in Harcourt, Wendy (ed.), *Ibid.*, p. 59.

67. *Ibid.*, p. 66.

68. Burch, Sally, 1999, "ALAI: A Latin-American experience is social networking," in Harcourt, Wendy (ed.), *Ibid.*, pp 197-203.

L'activisme des femmes sur l'Internet a eu un retentissement exemplaire, entre autres, en permettant d'évaluer le rôle des femmes (et leur présence) dans les politiques nationales et internationales. C'est une vérité historique que l'engagement des femmes dans la politique est limité, et que la politique est une arène essentiellement définie par des principes masculins et dominée par des activités, des idées et des associations d'hommes. La faible participation des femmes à la politique nationale s'est répercutée sur leur présence à l'échelle internationale, où elles sont presque totalement absentes. Là où des femmes sont entrées dans la politique nationale et internationale, elles se sont pliées aux pratiques, aux structures mentales et aux cultures masculines. On a prétendu qu'on assiste à un renversement de hiérarchie entre le monde virtuel et le monde réel de la politique à l'échelle internationale, ou du moins à une égalisation à certains égards. L'Internet a opéré un renversement en ce sens que les femmes ont pu communiquer par-delà les frontières et instaurer de nouveaux modes d'association, d'échange et d'organisation politique<sup>69</sup>.

## Remarques en forme de conclusion

En résumé, on peut grouper sous quatre rubriques les défis que les activistes féminines doivent relever dans le monde du numérique. En premier lieu, les femmes ne doivent pas rester au bord du chemin et tomber dans le fossé qui sépare ceux qui ont ou non accès à la technologie, afin de ne pas se retrouver dans la catégorie des infopauvres. En deuxième lieu, les femmes devraient tout faire pour s'assurer que le potentiel des TIC soit orienté vers le progrès du bien-être individuel et non vers le pouvoir des monopoles du pouvoir actuel. En troisième lieu, il nous faut rentabiliser les nouvelles formes de communication et d'expression que nous offre ce millénaire et les plier aux progrès de notre savoir et de notre action. Et en dernier lieu, nous devons exploiter l'expression montante de la créativité des jeunes filles et des femmes afin qu'elles participent à la formulation de concepts et de modèles nouveaux

---

69. Youngs, Gillian 2002, "Closing the Gaps: Women, Communications and Technology," in *Development*, Vol 45 No 4, pp. 23-28.

du cyberspace plutôt que de nous contenter de militer pour qu'elles aient accès aux TIC<sup>70</sup>. On entend dire que :

Nous devons faire mieux que de mettre les femmes en mesure d'utiliser cette technologie et de les convaincre qu'elle est à leur disposition. Le plus souvent elle ne l'est pas. La nouvelle technologie doit être conquise et ne le sera pas par le simple accroissement du nombre des utilisatrices. Les instruments du maître doivent être déconstruits et démantelés avant d'être utilisés non seulement par des « Cyborgs » expertes en langues techniques mais aussi par des sujets capables d'interpréter de multiples systèmes de médiation, de traduction, d'imitation et de représentation de la voix des autres<sup>71</sup>.

Le cyberspace a la possibilité de magnifier notre capacité à créer et à concevoir de nouvelles institutions et de nouvelles valeurs. Cela contribuera à encourager les femmes à participer à l'élaboration de nouveaux modèles de développement économique, à construire des démocraties stables et à veiller à ce que les diverses cultures coexistent en dehors de toute confrontation violente. Une telle mission a besoin de femmes solidement enracinées dans leur culture locale et qui lanceraient des initiatives de changement social tout en maintenant leurs enjeux dans la société civile nationale et internationale.

« Il faut que des femmes qui diffèrent par la race, les habitudes sexuelles, la nationalité, l'âge, les capacités physiques et l'appartenance religieuse soient représentées dans la variété des langages que le cyberspace est en train de produire. Le cyberspace a besoin d'être transformé en une cyberculture, en une infinité de manières de représenter la diversité »<sup>72</sup>.

---

70. Arizpe, Lourdes, 1999, "Freedom to Create: Women's Agenda for Cyberspace," in Harcourt, Wendy (ed.), *Women@Internet: Creating new cultures in cyberspace*. SID in association with Zed Books and UNESCO.

71. Rius, Marisa B, 1999, " Crossing Borders: From Crystal Slippers to Tennis Shoes," in Harcourt, Wendy (ed.), *Ibid*.

72. *Ibid.*, p. 24.

## 4. Comblent le fossé : initiatives nouvelles et bonnes pratiques

Chacune des questions se rapportant au fossé entre les sexes a aussi des implications sur la politique, la stratégie et l'action. Diverses initiatives ont déjà montré la voie à suivre. Dans le contexte spécifique de chaque nation, de chaque région, tous les groupes d'intérêt ont leur rôle à jouer pour imaginer des solutions adaptées et appropriées.

### Cadres politiques

De même que la technologie n'est pas neutre à l'égard du sexe, de même le contexte politique dans lequel elle s'inscrit ne l'est pas. En politique, qu'il s'agisse d'élaborer une ligne générale ou un projet précis, on pense rarement que la question du sexe entre en ligne de compte. Or la politique implique que l'on répartisse les ressources entre les divers groupes d'utilisateurs et de secteurs selon un certain ordre de priorités, si bien que l'identité sexuelle devient nécessairement un élément implicite des décisions à prendre. L'examen des politiques nationales et des plans stratégiques des technologies de l'information de six pays de la région Asie et Pacifique a montré que, dans l'ensemble, ils ne mentionnent pas la question du sexe ou de l'attention à porter aux femmes<sup>73</sup>.

Il existe des exceptions. En République de Corée le ministère de l'Égalité des sexes a nettement pris position sur les dimensions sexuelles du fossé numérique et travaille en liaison avec les ministères des Télécommunications et de la science et la technologie pour traiter ces

---

73. Ramilo, Concepcion Garcia and Villaneuva, Pi 2001. "Issues, Policies and Outcomes: Are ICT Policies Addressing Gender Equality?", [www.unescap.org/wid/04widresources/11widactivities/01ictgm/backgroundpaper.pdf](http://www.unescap.org/wid/04widresources/11widactivities/01ictgm/backgroundpaper.pdf)

problèmes. Divers ministères ciblent leurs efforts en direction des ménagères, des chômeuses et des agricultrices. En Afrique du Sud, dès 1996 la Loi sur les télécommunications comporte des clauses spécifiques, conformes à la Constitution nationale, qui défendent le principe de l'égalité des sexes. Dans ce pays l'Unité sur l'égalité des sexes du Département des communications, le Women'sNet et le Groupe de travail africain sur le sexe dans la société de l'information ont œuvré très activement pour préparer les femmes à participer à l'élaboration de la politique nationale. De même, la Guinée a inscrit dans sa politique nationale des TIC la question de l'égalité des sexes, qu'elle considère comme indispensable à un développement humain fondé sur la participation et l'égalité. En œuvrant pour l'application de l'Initiative africaine pour la société de l'information, la Commission économique pour l'Afrique souligne la nécessité d'inclure dans la politique le point de vue du sexe. Cela a été particulièrement utile au Rwanda, où les organisations féminines ont participé dès le début à la formulation de la politique des TIC. Au Japon, le Centre national d'éducation des femmes mène une série de consultations avec des groupes de femmes dans des communautés locales afin de mettre en place un plan en trois volets sur les femmes et l'informatisation, qui devra guider les initiatives d'intervention politique du Centre lui-même. Le Groupe de travail de l'UIT sur l'égalité des sexes a, lui aussi, rédigé un document d'information destiné aux délégués aux réunions de l'UIT afin de les sensibiliser à l'idée que les délégués, qu'ils soient désignés par les gouvernements ou par le secteur privé, doivent inclure des femmes dans leurs délibérations, et afin de leur suggérer des solutions pour y parvenir<sup>74</sup>.

En dehors du secteur d'État, l'initiative Acacia, lancée en 1997 par le Centre de recherches sur le développement international (IDRC) pour exploiter les potentialités des TIC en faveur de l'autonomie des communautés africaines pauvres, est un bon exemple de programme qui veille systématiquement à ce que des femmes et des représentants des autres communautés marginalisées participent au processus de l'élaboration des lignes d'action. Acacia a prouvé par son travail au Sénégal, en Afrique du Sud et en Ouganda que la participation d'une grande diversité de groupes d'intérêt améliore la prise de décisions. L'initiative Acacia existe sous d'autres appellations dans d'autres projets de l'IDRC, en Amérique latine et en Asie.

---

74. <http://www.itu.int/ITU-D/gender/briefing/briefing.html>

Profitant de ces succès, l'Association pour des communications progressistes (APC) — organisation qui recrute dans toutes les régions du monde — a piloté un cours sur la politique des TIC pour les ONG en mars 2003, sous l'égide de l'Organisation des télécommunications du Commonwealth. Le cours avait pour objectif de sensibiliser les ONG consacrées au développement social quant à l'importance des questions liées aux TIC pour le développement et à la nécessité de défendre partout dans le monde une politique de TIC orientée vers le développement. L'un des (onze) modules du cours traite de la question du sexe dans la politique des TIC. L'APC a l'intention d'étendre progressivement cette formation à d'autres régions afin d'améliorer les capacités à analyser des politiques de TIC et à renforcer les groupes de pression en vue d'une transformation des sociétés dans le sens de l'équité et de la participation démocratique.

L'UNESCO a systématisé dans ses propres programmes les réflexions sur le sexe et défini cinq domaines d'intérêt prioritaire qui orienteront ses activités. Parmi les trois domaines qui relient le sexe aux médias et l'égalité d'accès des femmes et des filles à l'utilisation effective des TIC, on trouve des recommandations pour faciliter l'égalité d'accès des femmes et des filles à l'éducation ; pour l'accès des femmes aux médias et leur représentation dans les médias ; et enfin pour l'accès des filles à l'éducation et à l'alphabétisation.

Ces exemples soulignent un aspect essentiel de tout engagement sérieux dans la politique des TIC par rapport aux problèmes de sexe : il ne suffit pas d'ajouter le mot « sexe » ou « femmes » ici et là à une politique ou à une stratégie qui aurait été élaborée à partir d'une perspective aveugle par essence à l'inégalité des sexes. La participation de femmes et de personnes expérimentées quant à la question des disparités entre hommes et femmes est indispensable, à tous les stades de l'élaboration d'une politique, si l'on veut identifier comme telles et traiter les dimensions sexuelles dans le champ politique. Il importe, de même, de réunir des statistiques et des indicateurs sexospécifiques, comme faisant partie intégrante d'une base de données dont l'objet est de recenser la participation des femmes à la planification, à la production et à l'utilisation des TIC. Ce sont des éléments indispensables pour les initiatives qui cherchent à apprendre à partir de l'expérience, c'est-à-dire selon une dynamique d'apprentissage par l'action.

## Connectivité et accès

Dans la plupart des pays en développement les femmes vivent en majorité dans des zones rurales ou périurbaines sous-équipées. Le prix à payer est le principal obstacle à l'accès des femmes aux TIC. Si on veut accroître les possibilités de connexion, il faut faire porter les efforts sur les services courants, qui procurent aux femmes des moyens d'information et de communication peu coûteux. L'UNESCO est devenue chef de file pour ce qui est de créer des centres communautaires multimédias en Afrique, en Asie et en Amérique latine et va bientôt étendre cette activité à l'Europe centrale et orientale. Ces centres sont une inestimable source d'informations et de communication pour toute la communauté : sur eux repose l'espoir d'un accès universel dans les zones excentrées et rurales.

Au Sénégal, la société Sonatel et son partenaire et actionnaire français Manobi ont offert à des agricultrices la possibilité de se brancher par téléphone portable équipés du protocole *Web Access*. Pour sa part, l'IDRC a fourni, dans le cadre d'une nouvelle initiative appelée *Connectivity Africa*, des assistants personnels pour l'usage du numérique (PDA) aux systèmes *Healthnet* et *Satellife* de Kampala afin d'améliorer la rapidité, la précision et la sécurité du suivi des données sur la santé. Ces deux initiatives intègrent la dimension de la mobilité, que l'on ne trouve pas dans les ordinateurs : ils sont particulièrement appréciés des productrices de denrées agricoles. La conjugaison de technologies anciennes (comme la radio) et des nouvelles contribue, elle aussi, à vaincre les barrières et les obstacles tels que l'analphabétisme, le prix à payer et l'accès physique aux médias, tout en étant attrayante pour les cultures de l'oralité.

Parmi les activités menées par des femmes, fréquemment citées en exemple on trouve les kiosques téléphoniques et les télécentres du Cameroun, de la Colombie, du Ghana, de l'Inde, du Sénégal et de l'Ukraine. Mais on n'a jamais envisagé au moment de les ouvrir ou de les évaluer les considérations de distinction entre les sexes. On constate aujourd'hui que ces services ont une clientèle plus souvent masculine que féminine. Il faudrait des campagnes ciblées pour inciter les femmes à les fréquenter. Des détails aussi simples que les horaires des cours de formation, l'idée d'organiser des cours de formation réservés aux femmes et donnés par des femmes, la présence d'assistants pour enregistrer des messages électroniques dictés par des usagers illettrés et le fait

de sensibiliser les hommes à l'importance de l'accès des femmes aux TIC, tout cela pourrait sensiblement accélérer l'utilisation de ces moyens par les femmes. Dans cet esprit, l'UNESCO a récemment lancé un projet d'évaluation et d'analyse croisée des besoins d'apprentissage de chaque sexe et de l'impact des TIC dans des communautés choisies en Afrique du Sud, s'appuyant surtout sur les télécentres communautaires polyvalents parrainés par l'Organisation.

Dans le même ordre d'idées, le Programme de soutien aux réseaux féminins a mis au point une méthodologie d'évaluation des différences entre les sexes (GEM), instrument destiné à faciliter le processus d'apprentissage à l'utilisation des TIC en vue de réaliser l'égalité entre les sexes. Le GEM permet d'intégrer l'analyse des sexes dans l'évaluation des initiatives qui s'appuient sur les TIC pour faire évoluer la société. Il donne la possibilité de savoir si les TIC ont véritablement commencé à améliorer la situation des femmes et les relations entre sexes, et à opérer un changement bénéfique à l'échelon de l'individu, des institutions, de la communauté et de l'ensemble de la société. Le guide offre aussi à ses utilisateurs une perspective plus large du travail d'évaluation (ainsi que des liens avec la documentation générale sur les évaluations) et esquisse les grandes lignes de stratégies et de méthodologies pour intégrer l'analyse du rôle du sexe tout au long de l'exercice. Les méthodologies d'évaluation peuvent donc servir à déterminer si les TIC sont employées de manière à éliminer les disparités et les préjugés sur les sexes, ou bien s'ils ne font que reproduire et dupliquer ceux qui existaient déjà. L'outil d'évaluation peut aussi servir à s'assurer que les considérations de sexe sont intégrées dans le processus de planification d'un projet<sup>75</sup>. Le GEM est actuellement testé sur une trentaine de projets ayant une forte composante de TIC — concernant soit exclusivement des femmes soit des femmes et des hommes — en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe centrale et orientale.

Les femmes qui avaient eu, jusqu'ici, le moins accès aux NTIC sont probablement celles qui pourraient en tirer le plus grand profit. Pauvreté et analphabétisme empêchent les personnes marginalisées d'utiliser les instruments mêmes qui pourraient contribuer à les sortir de leur misère. Des solutions techniques existent ou sont en voie d'élaboration comme le

---

75. Voir <http://www.apcwomen.org/gem>

Simputer — système bon marché et accueillant plusieurs usagers, interface d'ordinateur qui n'opère pas sur du texte mais sur des logiciels iconographiques ou de reconnaissance vocale — des modems de radio sans fil, une technologie fonctionnant à l'énergie solaire, etc. En 2002, l'UNESCO a lancé un projet en Asie du Sud pour tester et faire connaître des modèles efficaces de TIC qui les mettent, avec les contenus appropriés, entre les mains de personnes vivant dans la pauvreté. Son objectif est de faire appel à des moyens innovants et peu coûteux pour aider les pauvres à répondre eux-mêmes à leurs besoins d'information, de connaissances et de communication. Une question vitale dans le débat international reste cependant de savoir comment des projets comme celui-ci peuvent se transformer en programmes nationaux, soutenus par des engagements financiers et politiques.

## Contenus et choix technologiques

Si les femmes doivent pouvoir utiliser l'Internet pour s'éduquer, défendre leurs causes et accroître leurs revenus, il faut que ses contenus soient plus adaptés. C'est autant une question de contenus que de langues. Il importe également que les nouvelles technologies telles que les ordinateurs et l'Internet ne détournent pas l'attention du public des technologies qui existent depuis plus longtemps — radio, télévision et vidéo, imprimé, CD-ROM.

Créée en 1991 au Costa Rica, l'émission de radio sur ondes courtes FIRE (Opération de radio féminine interactive) en est un exemple. En 1998, FIRE a lancé une initiative de radio sur l'Internet pour faire circuler les points de vue féminins sur des questions et des événements d'intérêt mondial. Sa page Web comporte des dossiers sous forme de texte, d'images et de son intégrés pour une consultation « à la demande ». On en trouve un autre exemple en Afrique du Sud, où seules 7 % des personnes ont accès à l'Internet mais 90 % ont la radio. Là le projet de radio communautaire Women'sNet repose sur une utilisation raisonnée de la technologie : il comporte un centre sur le Web qui traite le contenu de toutes les émissions radiophoniques susceptibles d'intéresser les femmes, propose une base de données permettant de parcourir les articles, les coupures de presse et les informations et de trouver des liens vers les sources spécialisées dans les questions de disparité entre les sexes pour « La radio sur l'Internet », ainsi qu'une rubrique d'aide qui indique comment se connecter et où obtenir les logiciels correspondants.

Il existe des points communs entre le fonctionnement du Women'sNet et la Radio communautaire de Kothmale, initiative soutenue par l'UNESCO au Sri Lanka. Dans le programme de Kothmale, qui combine radio et navigation sur le Web, les présentateurs parcourent le Web pour répondre aux questions des auditeurs, et diffusent une discussion menée en studio avec des invités, du contenu de certains sites Web choisis à l'avance. Cette formule offre un accès, certes indirect, au cyberspace, mais pour un auditoire très nombreux. Kothmale a également installé des points d'accès gratuits à l'Internet pour la communauté et établi une base de données multilingue, disponible dans des centres d'accès, réunissant des informations tirées de l'Internet. La proportion des utilisatrices est d'environ 49 % de l'audience totale. Devant la réussite du projet de Kothmale, l'UNESCO lance actuellement des projets similaires qui conjuguent les TIC nouvelles et traditionnelles, en Afrique, en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes.

Le projet de l'UNESCO *Les femmes parlent aux femmes : les radios communautaires des femmes rurales dans les pays les moins développés* est consacré aux besoins spécifiques de communication des femmes rurales, notamment à leur lutte contre la pauvreté et la marginalisation. Il fournit des stations de radio locales prêtes à l'emploi, conçues pour les femmes et dirigées par des femmes. Elles ont jusqu'ici été installées au Cameroun, au Cap Vert, en Côte d'Ivoire, en Inde, au Malawi, au Népal, au Surinam et à Tobago et Trinité. Les émissions tournent autour de la vie quotidienne de la communauté et traitent des préoccupations des femmes, en donnant des conseils sur la santé, les soins à donner aux enfants, la nutrition, les façons d'améliorer les méthodes agricoles, l'enseignement professionnel, l'alphabétisation, les offres d'emploi etc. Ces émissions permettent, en même temps, de former les journalistes et, d'une manière générale, de favoriser la créativité des femmes. Outre les sujets déjà évoqués, les émissions traitent en profondeur de la discrimination à l'égard des femmes et de l'équité entre les sexes, de la façon dont l'image des femmes est figée dans des stéréotypes sexistes, des droits des femmes et des droits humains etc. L'UNESCO a également fourni le matériel et la formation nécessaires au personnel de base pour la diffusion, la programmation et la gestion des stations. À cet égard, elle a prévu le développement progressif des stations pour arriver à établir l'infrastructure des TIC qui permettra aux femmes d'accéder aux TIC et d'en faire un bon usage.

Si l'on veut que les TIC puissent répondre aux besoins des femmes des pays en développement il est indispensable de leur fournir des contenus exprimés dans les langues locales, accessibles par une technologie facile à utiliser pour une audience peu lettrée ou même analphabète. Un modèle de réussite en ce domaine nous est donné par le Centre international de la tribune des femmes, en collaboration avec l'IDRC. Tout a commencé par des discussions avec des femmes vivant près du télécentre communautaire polyvalent de Nakaseke, en Ouganda, au sujet de leurs besoins en matière d'information. Il s'est très vite avéré qu'en tant qu'agricultrices et commerçantes il leur fallait trouver le moyen de gagner davantage d'argent. Elles ont imaginé un programme très simple, qui se passait d'un clavier d'ordinateur et parlait leur propre langue. Le produit final « Femmes rurales en Afrique : idées pour gagner de l'argent » a pris la forme d'un CD-ROM et utilise un logiciel de navigation, des graphiques et un texte oral.

## Sensibilisation, formation et éducation

Avoir accès aux technologies de l'information et de la communication ne suffira pas à faire progresser les femmes et à développer la société. Au niveau le plus élémentaire il est évident que dans beaucoup de pays on n'a pas encore bien compris les avantages à tirer des TIC ni de la diversité des usages que l'on peut en faire. Il reste beaucoup à faire pour familiariser les populations avec les applications des TIC au domaine public comme, par exemple, leurs effets potentiels sur la recherche, la création de réseaux, les campagnes de pression et l'organisation de débats. Il faut également arriver à démontrer le rôle que les TIC peuvent jouer pour promouvoir l'égalité des sexes — par le biais du commerce, de l'agriculture, de la santé, de la gouvernance, de l'éducation etc.

Certaines organisations ont commencé à lancer des initiatives de sensibilisation. À Nouakchott, en Mauritanie, les « Journées Internet » ont réussi à susciter l'intérêt et même l'enthousiasme du public. En Afrique du Sud, le Link Centre a organisé, pendant les fins de semaine, des cours d'initiation aux TIC pour le grand public, qui ont attiré un auditoire nombreux dans plusieurs localités. Lorsque ces cours sont dispensés par des femmes ils peuvent avoir un grand effet d'entraînement, en présentant au public féminin des modèles nouveaux auxquels s'identifier, et en lui ouvrant de nouveaux horizons.

Le programme *Les femmes et les médias* — qui comporte deux projets spéciaux : *Les femmes qui travaillent sur le Net* et *Les femmes parlent aux femmes : la radio communautaire des femmes rurales des pays les moins développés* — traduit la volonté de l'Organisation de créer des capacités pour l'utilisation des diverses technologies de la communication, telles que la radio communautaire, le film et l'Internet, en aidant les participantes à mettre en forme et à produire des contenus intéressant la communauté et à gérer les moyens d'information et de communication. Les projets qu'il soutient en Afrique, en Asie et dans les États arabes forment des femmes journalistes aux techniques avancées de publication, produisent des films et des magazines qui donnent « une voix » aux femmes de ces régions et leur fournissent l'infrastructure dont elles ont besoin pour accéder, par les centres communautaires multimédias, aux NTIC. Plus spécifiquement, le projet *Les femmes qui travaillent sur le Net*, mis en œuvre en liaison entre l'UNESCO et la Société pour le développement international (SID) à Rome, vise à développer l'utilisation des nouvelles technologies par les femmes en les invitant à mettre en question et à corriger les distorsions du cyberspace inhérentes aux préjugés sexistes. La plus efficace des stratégies consiste à adapter la nouvelle technologie de telle sorte qu'elle s'harmonise avec les conditions de travail et de vie des femmes. L'un des principaux objectifs du projet était de placer les systèmes internationaux de communication dans une perspective multiculturelle. En renforçant les compétences des femmes dans le domaine des réseaux et de la prise de décisions et en les encourageant à utiliser l'Internet comme un espace de prise d'autonomie, le projet fait porter ses efforts sur la façon dont les hommes et les femmes considèrent et perçoivent le Net en tant qu'instrument de communication doté d'un immense potentiel social et politique.

Ce genre d'activités trouvera certainement son plein développement lorsque l'Internet sera enfin utilisé comme centre d'information et de documentation. La création du Centre d'apprentissage en ligne pour les femmes (OLC) à Séoul, avec le soutien de l'UNESCO par l'intermédiaire du Centre du réseau d'information des femmes de la région Asie et Pacifique et du programme de l'Association pour des communications progressistes (APC) en est un exemple. Il est prévu que l'OLC serve de premier jalon pour la construction d'un Centre régional de TIC pour les femmes de la région.

Il est certain que si les femmes veulent tirer tout le profit possible des technologies de l'information, leur formation doit dépasser le stade du simple fonctionnement des nouveaux outils de communication. Il leur faut aussi apprendre à rechercher, à gérer, produire et diffuser des informations et à concevoir des politiques et des stratégies permettant d'intervenir utilement dans l'évolution des TIC. Telle est l'ambition du cours mis au point par l'Échange d'informations des femmes asiatiques, dispensé tous les ans depuis 1999 à l'Université de Sookmyung. Cette formation vise explicitement à renforcer les compétences des femmes et de leurs organisations dans l'emploi des NTIC pour défendre leurs causes sociales et politiques. En mars 2003 le Réseau des femmes africaines du groupe APC a tenu le premier stage du Réseau électronique féminin en Afrique (WENT Africa), sur le modèle de celui de l'Université de Sookmyung. On espère qu'il inaugure une série qui deviendra annuelle de cours destinés à des Africaines, ayant lieu en Afrique, et délibérément tourné vers la mise en œuvre de projets concrets.

Dans le même esprit, l'Association mondiale des diffuseurs de radios communautaires a monté un cours montrant comment les femmes peuvent utiliser les nouvelles technologies dans un esprit critique et créatif pour leurs émissions de radio communautaires.

Encourager les éducateurs à introduire l'analyse des disparités sexuelles dans la formation, la coordination et la diffusion du matériel et des expériences vécues est indispensable. Il sera également utile de créer des centres de documentation, de ressources et de diffusion à cet effet. Le Centre d'apprentissage en ligne pour les femmes de l'APWINC, Centre pilote de documentation en ligne pour les femmes, en est un bon exemple. Un autre exemple, portant uniquement sur la formation, est celui que le Women'sNet d'Afrique du Sud est en train de créer, en liaison avec l'APC. Il fera partie du site ItrainOnline, guide en ligne des moyens de formation destiné aux ONG, aux organisations de développement et à la société civile.

Les TIC ont un rôle important à jouer dans l'éducation formelle et informelle des filles et des femmes, notamment dans l'enseignement à distance. L'Inde en offre un exemple avec le programme « Téléenseignement pour le développement et l'habilitation des femmes en Inde ». Animé par le Département pour le développement des femmes et des enfants de

l'Université ouverte nationale Indira Gandhi, le programme vise à assurer la viabilité des groupes d'entraide féminins en développant leurs compétences dans la prise de décision et la gestion des ressources et en les aidant à se procurer des prêts. Le programme dispense un cours dit de Certificat, comportant un ensemble de stages multimédias, assorti d'un tutorat en forme de téléconférences et servi par un Système de communication interactive directe par satellite ; il est dispensé dans 150 districts où le niveau d'alphabétisation est faible.

### Conjuguer accès aux TIC et prise d'autonomie des femmes

De nombreux projets de TIC ont réussi à conjuguer l'accès — pour des femmes qui autrement n'auraient pas été ciblées — à la prise d'autonomie économique. Cela a pu dans une certaine mesure susciter une prise de conscience de l'utilité des TIC, qui dépasse la simple acquisition des compétences techniques, pour faciliter la recherche d'un emploi et d'autres moyens d'améliorer les revenus. En Argentine, en Uruguay, au Paraguay, au Brésil, en Inde et dans plusieurs pays africains de jeunes femmes ont soit été admises à une formation avancée ouvrant des possibilités d'emploi dans les professions des TIC, soit été initiées aux TIC comme moyens de commercialiser leurs travaux manuels et autres produits d'artisanat, afin d'accroître leurs revenus.

Dans de nombreux cas cela a eu d'autres incidences sur le développement des communautés locales, notamment dans des régions isolées, où cela a réduit chez les jeunes femmes la tentation d'aller chercher un emploi dans les grandes villes. Parfois même la formation aux TIC était assortie d'un stage au cours duquel les jeunes filles découvraient des attitudes et des valeurs qui les sensibilisaient au problème de l'égalité des sexes et les incitaient à devenir des citoyennes mieux informées et plus actives. En conjuguant ces compétences techniques et sociales, les femmes et les jeunes filles sont préparées à faire face aux problèmes de disparité entre sexes et à les surmonter.

Au Sénégal, le projet Parenté conjointe, initiative menée en commun par l'UNIFEM (de Dakar), Oxfam America, ENDA-Tiers Monde et Acacia de

l'IDRC, a tenté de stimuler le débat et la prise de conscience concernant l'exercice conjoint de la parenté en Afrique, dans le cadre d'un projet d'adoption des TIC par les femmes afin qu'elles se rendent autonomes et que s'instaure l'égalité entre les sexes. Les organisateurs ont ouvert un forum virtuel consacré à sensibiliser la population de l'Afrique francophone aux droits de la parenté conjointe<sup>76</sup>. Dans le même ordre d'idées, le projet Développement par la radio (DTR) de la Sierra Leone vise à s'appuyer sur les TIC pour créer un flux à double sens entre les personnalités politiques et les groupes de femmes, sur les violences subies par celles-ci durant la guerre civile. Les participantes apprennent, dans des ateliers, les compétences de base en matière de DTR pour ensuite former, à leur tour, les autres personnes des communautés touchées par la guerre sur la façon de mener et d'enregistrer des discussions à utiliser dans d'autres émissions de radio. La formation prévoit aussi des débats sur le droit de s'exprimer librement et permet aux femmes et aux filles de discuter de ce qu'elles ont vécu pendant cette guerre. Trente groupes de femmes s'adressent, dans des émissions hebdomadaires, à des politiques et à l'ensemble des organismes d'aide au développement. Le coordonnateur du projet joue les médiateurs entre les femmes et les personnalités et fait connaître au cours de l'émission la réaction de ces personnalités<sup>77</sup>. Le gouvernement de l'Ouganda vient, à son tour, de s'allier à l'UNIFEM et à l'Équipe spéciale des TIC des Nations Unies pour lancer l'initiative « Diaspora des informaticiens », qui reliera les entrepreneurs africains en technologie de l'information éparpillés à l'étranger (en diaspora) aux organisations féminines et aux associations de milieux d'affaires présents en Afrique, afin de réunir les moyens nécessaires pour soulager la misère spécifique des femmes.

Avec leur projet *Communautés d'apprentissage ouvert pour l'égalité des sexes* soutenu par les TIC, mis en œuvre au Mozambique et en Afrique du Sud, l'UNESCO vise à promouvoir la constitution de communautés et leur apprentissage de l'égalité des sexes grâce à une utilisation raisonnée des TIC et à l'élaboration de contenus sur des sujets qui préoccupent les communautés locales, comme le paludisme, le VIH/Sida, le chômage des jeunes, etc.

---

76. Voir <http://www.famafrique.org/parenteconjointe/forum/summary.html>

77. Voir <http://www.dtronline.org/prjects.html>

On assiste à une multiplication des projets visant les femmes en tant que telles et qui conjuguent l'accès à l'information et à la formation d'une part et d'autre part des efforts pour rendre autonomes des femmes marginalisées, souvent en leur donnant tout simplement une plate-forme où exprimer leurs préoccupations. Il faut maintenant organiser les échanges d'information pour en dégager les bonnes pratiques susceptibles d'être répétées ailleurs, tout en restant à l'écoute des questions locales et de la dynamique sociale dans les divers lieux.

## 5. Avant et après le SMSI

On commence à comprendre que la défense de l'égalité des sexes doit occuper sa place légitime dans le débat sur les NTIC, même s'il subsiste une tendance invétérée à la considérer comme un objet distinct des questions centrales. Au vu des enjeux du développement et de la mise en place des TIC il est impératif d'intégrer, au plan national, régional et international, les disparités entre hommes et femmes dans les discussions et les décisions.

Des initiatives sont nées chez certaines associations de la société civile pour obtenir que l'on introduise dans les délibérations des délégués les considérations d'égalité des sexes et les droits des femmes au moment où ces délégués esquisseront les grandes lignes d'une société de l'information et se mettront à explorer les questions d'accès aux TIC et de leurs applications.

Au cours de la première réunion régionale préparatoire du processus SMSI qui s'est tenue à Bamako, au Mali, en juillet 2002, un groupe d'une douzaine d'organisations présentes a répondu à l'invitation de l'UNIFEM d'aider à veiller à ce que les dimensions des disparités entre hommes et femmes soient bien prises en compte dans les travaux qui aboutiront à définir et à créer la société mondiale de l'information. Le comité se compose de représentants d'intérêts multiples, tels que des femmes ayant des fonctions gouvernementales, des fournisseurs de services de télécommunications du secteur privé, des femmes attachées à des agences des Nations Unies et des femmes travaillant dans des ONG ainsi que des déléguées d'autres corps de la société civile. Ces organisations devenaient les fondatrices de ce qui est appelé à devenir un comité mondial du SMSI sur l'égalité des sexes, décidé à faire inclure ces droits dans les débats des réunions préparatoires et du SMSI, ainsi que dans les conclusions de ces réunions. Le comité du SMSI sur l'égalité des sexes a rédigé une déclaration à l'issue de la réunion régionale préparatoire de Bamako, invitant vivement les États africains à « mieux

équilibrer les utilisations des TIC, tout en créant des programmes spécifiquement consacrés aux besoins des femmes, notamment dans les zones rurales et les zones franches ». Le groupe a fait, par ailleurs plusieurs recommandations priant les gouvernements et tous les groupes d'intérêt de veiller à introduire dans leurs politiques générales et dans leurs plans d'action des dispositions visant le progrès des Africaines. Les femmes qui participaient à d'autres réunions régionales préparatoires du SMSI (en Amérique latine, en Europe, en Asie et dans le Pacifique etc.) ont insisté avec plus ou moins de succès sur l'inscription de la question de l'égalité entre les sexes dans les Déclarations et les Plans d'action de leurs régions respectives.

Lors de la première Conférence préparatoire au SMSI réunie à Genève, elle aussi en juillet 2002, un groupe d'ONG féminines travaillant sur les disparités entre hommes et femmes dans le domaine des TIC a défendu l'idée qu'il fallait instituer un comité dédié à ce problème, distinct mais travaillant en parallèle, pour garantir que les préoccupations de ces activistes des ONG soient bien représentées, tant dans le comité multipartite sur les discriminations sexuelles que dans la section « société civile » de la structure d'ensemble du SMSI.

Ce groupe, intitulé Groupe de travail des ONG sur les stratégies pour l'égalité entre les sexes, a formulé « Les sept impératifs : questions d'intérêt prioritaire pour l'égalité des sexes dans les travaux du SMSI »<sup>78</sup>, au cours de la deuxième Conférence préparatoire au SMSI réunie en février 2003. Les impératifs énonçaient certains des grands principes qui devraient inspirer les délibérations du SMSI pour intégrer de façon satisfaisante les questions d'égalité des sexes :

*Une approche croisée* qui prenne en compte les besoins des femmes dans des contextes très différents au point de vue géopolitique, historique, économique, racial, ethnique et autres.

*Un consensus mondial* et la réaffirmation des engagements pris lors des conférences et des sommets précédents des Nations Unies, notamment les Conférences mondiales de Nairobi et de Beijing sur les femmes, ainsi que celles qui concernaient les droits de l'enfant,

---

78. Voir <http://www.genderit.org>

l'environnement et le développement, les droits humains, la population et le développement social.

*Un développement axé sur la personne humaine* qui respecte les principes de justice sociale et d'égalité des sexes en répondant aux besoins des femmes et en entreprenant de corriger les disparités flagrantes entre femmes et hommes au plan économique et socioculturel.

*Le respect de la diversité* qui reconnaisse aussi le rôle et l'importance des médias et des communications traditionnels et autochtones et non pas seulement la polarisation sur les technologies numériques. La diversité des besoins devrait se traduire par une diversité de solutions et de stratégies.

*La paix et le développement humain* qui mettraient les TIC au service de la paix et de l'opposition aux guerres.

*La législation sur les droits humains* : les instruments des droits humains des femmes ainsi que les droits fondamentaux de communiquer — tels la liberté de s'exprimer et de s'informer — doivent être réaffirmés dans les conclusions finales des travaux du SMSI et des différents sommets.

*Le soutien à accorder aux solutions locales* : le cadre actuel de développement de l'infrastructure des TIC s'appuie trop sur « l'établissement de réglementations stimulantes et d'incitations fiscales » visant à encourager les investissements de compagnies du Nord dans les pays du Sud. Il importe d'encourager tout aussi vivement la présentation de solutions locales et de fourniture libre et gratuite d'informations, ainsi que les échanges Sud-Sud, et d'encourager par un financement public les producteurs locaux de contenus, afin d'empêcher un « dumping de contenus » en provenance des grandes compagnies de films et de jeux du Nord.

Créer des opportunités dans le domaine du numérique, dans l'optique de l'égalité entre les sexes pose des problèmes d'une redoutable complexité. Cela demande des initiatives à plusieurs niveaux et parfois des choix politiques délicats.

Un examen rapide des textes soumis par les délégations de divers pays montre — à l'exception d'une déclaration vigoureuse du gouvernement du

Canada sur la nécessité de mentionner les femmes et les hommes — que l'on se soucie bien peu d'intégrer explicitement les notions de disparités entre les sexes, que ce soit dans la Déclaration de principes ou dans le Plan d'action. Des agences des Nations Unies comme l'UNESCO et la CNUCED par exemple ont, elles aussi, signalé la nécessité de faire une place à la notion d'égalité des sexes dans la Vision et les Principes de la société de l'information et dans le Plan d'action qui feront suite à ce document<sup>79</sup>. Il semble donc qu'il reste indispensable de défendre vivement, devant des gouvernements et des organisations internationales bien disposés, l'introduction de la dimension « égalité entre les sexes » dans les délibérations du SMSI et dans les rapports auxquels ils donneront lieu.

La dernière en date des versions du projet de Déclaration de principes<sup>80</sup>, où l'ensemble du texte est entre crochets et donc sujet à discussion et à négociation pour la réunion d'intersession (de juillet 2003 à Paris), comporte effectivement des déclarations sur la nécessité d'utiliser les TIC pour progresser sur la voie des Objectifs de développement du millénaire, et notamment sur l'amélioration du statut des femmes (par. 11) ; en s'attaquant aux différences entre les pouvoirs qui conditionnent le statut des hommes et celui des femmes et limitent l'accès et la participation de ces dernières à la société de l'information (par. 15) ; en soulignant la nécessité de surmonter les obstacles qui réduisent l'accès des femmes à l'information et au savoir (par. 25). Cependant la perspective de l'égalité des sexes doit être partie intégrante de tous les aspects et de toutes les actions dans l'établissement de la société de l'information, de la part de tous les groupes d'intérêt (gouvernements, entreprises privées, ONG, organisations de la société civile et organisations internationales). Pour être plus précis, il est essentiel de revenir à l'impératif de mobiliser les femmes, à tous les niveaux de l'action, dans un esprit d'égalité, dans toutes les sphères de la société, y compris l'accès aux postes de responsabilité et la participation à la prise de décisions, afin que l'égalité, le développement et la paix deviennent des réalités dans la société de l'information<sup>81</sup>.

---

79. Notes établies par Karen Banks (de l'APC Women's networking Support Programme) et échangées par courrier électronique.

80. Voir [http://www.itu.int/dms\\_pub/itu-s/md/03/wsispcip/td/030721/S03-WSISPCIP-030721-TD-GEN-0001!!MSW-E.doc](http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/03/wsispcip/td/030721/S03-WSISPCIP-030721-TD-GEN-0001!!MSW-E.doc) (version du 21 mars 2003).

81. Voir l'article 16 de la Déclaration de Beijing, DPAB.

Quant au Projet de plan d'action du SMSI<sup>82</sup>, dans la dernière en date de ses versions, où l'ensemble du texte est lui aussi entre crochets, il énonce la nécessité d'un Plan « souple » qui puisse servir de cadre de référence et de guide pour les gouvernements et autres parties concernées, car ils se situent à des niveaux de développement différents. C'est peut-être là une attitude pragmatique, mais elle permet aux régions et aux gouvernements de choisir les aspects qui leur conviennent, de remettre à plus tard ou de négliger ceux qui ne leur plaisent pas ou qu'ils considéreraient comme trop coûteux à mettre en œuvre. Il n'est pas actuellement mentionné dans le Plan d'action que l'on doive viser les femmes ou les inégalités entre les sexes. L'idée d'un Plan d'action souple ne peut que renforcer la nécessité d'introduire des déclarations fermes sur les disparités entre les sexes tout au long de la Déclaration de principes.

Conformément à sa mission spécifique de promouvoir librement l'échange des idées et des connaissances, l'UNESCO joue un rôle clé dans les préparatifs du SMSI. Sa contribution intègre les dimensions éthiques, juridiques et socioculturelles de la société de l'information et aide à mieux comprendre les chances offertes par les TIC de placer l'individu au centre de cette société.

Au titre de la préparation des travaux du Sommet, l'UNESCO soumet à l'attention des participants, pour qu'ils en débattent éventuellement, quelques principes élémentaires assortis d'actions précises. C'est, en dernier ressort, aux nations et aux communautés elles-mêmes qu'il appartiendra de créer, par les décisions et les actions qu'elles prendront, les structures et le climat désirés.

## Principes

- Les droits et les libertés de l'humanité, dont les droits et la liberté d'expression des femmes font partie intégrante, doivent être placés au cœur de la société de l'information.
- Les médias doivent être libres dans la société de l'information. Les nouveaux médias utilisant les TIC doivent jouir d'autant de

---

82. Voir [http://www.itu.int/dms\\_pub/itu-s/md/03/wsispcip/td/030721/S03-WSISPCIP-030721-TD-GEN-0002!!MSW-E.doc](http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/03/wsispcip/td/030721/S03-WSISPCIP-030721-TD-GEN-0002!!MSW-E.doc) (version du 21 mars 2003).

liberté que les médias plus anciens que sont la radiotélévision et la presse.

- La société de l'information devrait être fondée sur les principes d'équité entre hommes et femmes, de dignité humaine et de justice pour les hommes et les femmes et tendre vers l'élimination des disparités entre les sexes dans l'éducation et la formation, le statut socioéconomique, la prise de décisions au niveau du citoyen et de la politique.
- La société de l'information n'est équitable que si les personnes défavorisées, y compris les personnes handicapées, les populations autochtones, les personnes vivant dans une extrême pauvreté ainsi que les femmes et les jeunes, profitent des TIC de manière égale.
- La recherche d'un accès universel et équitable à la société de l'information doit être constamment guidée par la conscience qu'il existe un fossé numérique entre hommes et femmes et un autre fossé entre les ruraux et les urbains.
- La notion d'accès est fondamentale dans la société de l'information. Elle repose sur des principes universels et des valeurs reconnues par tous, tels que la garantie du secret dans l'utilisation de l'information ; le respect du droit d'autrui à l'information ; l'acceptation de faire partager ses connaissances comme une ressource qui ne risque pas de s'épuiser à l'usage ; la reconnaissance de la diversité culturelle et linguistique et le désir de l'encourager et de la sauvegarder en organisant l'accès à l'information ; l'encouragement à la prise d'autonomie des femmes et à leur participation à la société de l'information. La primauté de l'intérêt public ne doit pas être compromise par l'intérêt des entreprises qui exploitent les connaissances et les ressources culturelles pour en tirer profit.
- La société de l'information doit garantir la diversité des langues, de leurs systèmes d'écriture et des cultures, de façon à faciliter la pleine participation de tous, notamment des femmes à la société de l'information.
- La société de l'information doit se fonder sur le partage des informations et la participation effective des groupes sociaux à tous les stades de son développement, y compris celui de la prise de décisions.
- L'utilisation des TIC devrait être encouragée en tant que moyen pour les communautés locales de gagner leur autonomie, ce qui les aidera

à lutter contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion, notamment dans les pays les moins développés.

## Actions

### *Préparation au Sommet mondial sur la société de l'information :*

- Inscrire dans les analyses, les évaluations, les débats, les conférences et autres activités préparatoires du Sommet la recherche de l'égalité entre hommes et femmes parmi les objectifs.
- Consulter les mécanismes nationaux de défense des femmes, les ONG féminines et les points focaux du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes pour rédiger des propositions à inclure dans la Déclaration de principes et le Plan d'action qui seront adoptés par le Sommet.
- Prendre des dispositions efficaces pour s'assurer de la participation des femmes, notamment de celles qui sont expérimentées dans les questions de disparités entre hommes et femmes par rapport aux TIC, dans toutes les délégations aux pré-conférences régionales, dans les Comités préparatoires et dans le Sommet lui-même.
- Encourager la diversité des langues et de leurs systèmes d'écriture afin de faciliter la participation pleine et entière de tous les groupes sociaux, notamment ceux des femmes, à la société de l'information.
- Soutenir l'installation de services de TIC communautaires, notamment dans les zones excentrées et rurales, où les femmes sont majoritaires, dans les pays les moins développés, afin de faciliter leur participation à la société de l'information.
- Promouvoir la création et l'échange de contenus au niveau local, notamment de ceux qui correspondent aux besoins des femmes rurales et pauvres.
- Améliorer la formation des femmes à l'utilisation des TIC, au niveau élémentaire et au-delà.

### *Cadre et instruments de ces politiques*

- Appliquer les techniques d'analyse des disparités entre hommes et femmes et s'assurer la participation de spécialistes de la question

dans l'évaluation des politiques et des programmes existants, ainsi que dans l'élaboration de ceux à venir.

- Élaborer des modèles et mettre en œuvre des systèmes permettant d'accroître la participation des femmes et des experts en égalité des sexes aux opérations de prise de décisions afin de garantir la bonne gouvernance et le sens des responsabilités à l'égard des parties intéressées.
- Effectuer des études et diffuser leurs résultats sur les applications des TIC à l'habilitation des femmes, par exemple dans le domaine de l'emploi et du commerce, de l'agriculture, de l'éducation, de l'amélioration de la santé, de la défense de leurs causes et de la mise en réseaux, de la participation à la vie citoyenne et politique.
- Garantir que l'égalité des sexes devienne une rubrique distincte dans toutes les bases de données et les observations sur les TIC et sur la société de l'information.
- Établir des systèmes de collecte de données comportant des données sexospécifiques dans tous les domaines d'utilisation des TIC ; créer des indicateurs de performance qualitative et quantitative pour les hommes et pour les femmes.
- Créer des bases de données ouvertes au public sur les meilleures pratiques d'utilisation des TIC aux fins d'habilitation des femmes et de la recherche de l'égalité entre femmes et hommes.

### *Connectivité et accès*

- Mettre au point des technologies peu coûteuses et des interfaces informatiques qui, au lieu d'utiliser du texte font appel à des logiciels iconographiques et de reconnaissance vocale afin de favoriser l'accès aux TIC par les femmes pauvres et illettrées.
- Prévoir des points d'accès communautaires où sont prises en compte les différences entre les hommes et les femmes en termes de mobilité, de temps disponible, de moyens financiers, de compétences et de facteurs socioculturels d'ordre général.
- Financer la mise en place de technologies et de logiciels en accès libre et gratuit qui faciliteront l'accès des femmes et réduiront les coûts pour les communautés et les groupes sociaux marginalisés.
- Soutenir des projets qui font des TIC des moyens d'améliorer leur accès pour les femmes, par exemple en leur procurant sur le Web des

informations sur les logiciels disponibles, le savoir-faire et les compétences élémentaires et sur les liens vers des ressources documentaires concernant l'égalité des sexes.

*Contenus et choix de la technologie*

- Élaborer des contenus exploitant, dans les langues locales et dans les formats de médias qui leur sont accessibles, les recherches effectuées sur les besoins avérés des femmes en matière d'information.
- Encourager des combinaisons innovantes entre technologies nouvelles et anciennes qui donnent aux femmes plus de possibilités d'accéder à l'information.
- Entreprendre des projets pilotes pour découvrir les modes de présentation de l'information correspondant aux modalités d'apprentissage préférées par les femmes et prévoir une mise en forme appropriée de ce contenu pour les TIC.
- Encourager l'élaboration de projets de discussion critique et de sensibilisation contribuant à lutter contre l'utilisation des TIC pour propager la pornographie, notamment sous ses formes violentes, et les cybercrimes que sont le cyber-racolage et le trafic par l'Internet.
- Soutenir la mise en place de médias communautaires pour favoriser la production de contenus d'intérêt local qui répondent également aux besoins d'information de la communauté.

*Sensibilisation, formation et éducation*

- Faire un usage maximal des TIC, par exemple pour le téléenseignement, l'apprentissage électronique et autres systèmes pédagogiques afin d'éliminer les disparités entre hommes et femmes dans l'alphabétisation et dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.
- Prendre des dispositions efficaces pour garantir aux deux sexes un accès équitable aux TIC dans l'enseignement et la formation, formelle et informelle.
- Préparer des cours de formation des formateurs sur la question des disparités entre les sexes dans l'optique des TIC afin de faire prendre conscience des problèmes qui font que les filles et les garçons n'abordent pas les TIC sur un pied d'égalité.

- Soutenir la production de matériel et de méthodologies de formation qui soient sensibles aux disparités et reconnaissent les processus spécifiques d'apprentissage des femmes et des filles.
- Faire connaître les meilleures pratiques concernant l'utilisation des TIC dans les processus d'enseignement et d'apprentissage et leurs incidences sur la façon dont les femmes et les filles les perçoivent et les adoptent.
- Montrer par des études pilotes l'impact des systèmes pédagogiques assistés par les TIC.
- Promouvoir l'utilisation des technologies traditionnelles et nouvelles dans les systèmes éducatifs assistés par les TIC, ainsi que les méthodologies appropriées, pour l'enseignement formel et non formel.
- Élaborer des programmes de formation et de renforcement des capacités afin d'améliorer les compétences des filles et des femmes à tous les niveaux, du stade de débutante jusqu'à celui de l'experte.
- Créer des programmes d'initiation à l'informatique et à l'information de manière à susciter chez les filles et les femmes une approche critique des TIC.
- Créer des programmes de formation et de renforcement des compétences afin d'accroître le degré de participation des femmes à la création de contenus, à la prise de décisions et à l'élaboration de politiques dans le secteur des TIC.
- Mettre en place des programmes de sensibilisation à l'adresse des décideurs et des personnalités politiques quant au problème de l'égalité des sexes dans la société de l'information.

## Modalités d'action

Des efforts soutenus seront nécessaires si l'on veut exploiter au maximum les chances offertes par le SMSI de combler le fossé entre hommes et femmes, déjà évident dans la société de l'information émergente. Pour y contribuer, l'UNESCO désire encourager les décideurs, les communautés de professionnels, les représentants de la société civile, les agences bilatérales et multilatérales et le secteur privé à participer aussi nombreux que possible.

Les conférences régionales qui précéderont le Sommet permettront d'évaluer, de dialoguer, de débattre et de formuler des stratégies et des dispositifs adaptés à chaque situation régionale. La Déclaration de principes et le Plan d'action qui seront adoptés par le Sommet lui-même devraient synthétiser les propositions régionales sous la forme d'un effort international concerté, destiné à bâtir une société de l'information où la promotion de l'égalité des sexes et l'habilitation des femmes seront formulées sans équivoque comme des objectifs à part entière.

**Tableau 2**  
**Utilisatrices de l'Internet, 1998-2000**

	Utilisateurs en % de la population totale 2001	Utilisatrices en % du nombre total d'utilisateurs 1998/1999	Utilisatrices en % du nombre total d'utilisateurs 2000
<b>AFRIQUE</b>			
Afrique du Sud	7,0	19,0	49,0
Éthiopie	< 0,1	...	16,0
Maroc	1,3	...	25,0
Sénégal	1,0	...	14,0
<b>AMÉRIQUE DU NORD</b>			
Canada	43,5	38,0	47,0
États-Unis	49,9	49,0	51,0
Mexique	3,5	...	46,0
<b>AMÉRIQUE DU SUD</b>			
Argentine	8,0	...	43,0
Brésil	4,6	25,0	42,0
Chili	20,0	...	47,0
Venezuela	5,3	...	31,0
<b>ASIE</b>			
Chine	2,6	18,0	41,0
Corée (Rép. de)	51,1	...	45,0
Hong Kong (SAR)	45,9	...	43,0
Inde	0,7	...	27,0
Indonésie	1,9	...	35,0
Israël	23,0	...	43,0
Japon	45,5	36,0	41,0
Malaisie	23,9	...	42,0
Philippines	2,5	43,0	49,0
Singapour	36,3	...	47,0
Taïwan	33,6	...	44,0
Thaïlande	5,6	...	49,0
Turquie	3,8	...	29,0

**Tableau 2 (suite)**  
**Utilisatrices de l'Internet, 1998-2000**

	Utilisateurs en % de la population totale	Utilisatrices en % du nombre total d'utilisateurs	
	2001	1998/1999	2000
<b>EUROPE</b>			
Allemagne	36,4	35,0	37,0
Autriche	31,9	...	43,0
Belgique	28,0	38,0	40,0
Danemark	44,7	...	44,0
Espagne	18,2	19,0	41,0
Finlande	43,0	...	46,0
France	26,4	42,0	38,0
Hongrie	14,8	...	46,0
Irlande	23,3	31,0	45,0
Islande	67,9	...	49,0
Italie	27,6	30,0	40,0
Luxembourg	22,7	...	38,0
Norvège	59,6	...	42,0
Pays-Bas	32,9	13,0	41,0
Pologne	9,8	...	37,0
Portugal	34,9	...	41,0
République tchèque	13,6	12,0	43,0
Royaume-Uni	39,9	38,0	46,0
Russie (Féd. de)	2,9	15,0	39,0
Suède	51,6	46,0	45,0
Suisse	40,4	...	36,0
<b>OCÉANIE</b>			
Australie	37,2	43,0	47,0
Nouvelle-Zélande	28,1	24,0	47,0

Source : Établi à partir du *Rapport sur le développement des télécommunications, 2002* de l'UIT ; du *Rapport des Nations Unies Les femmes dans le monde, 2000 : des chiffres et des idées* ; et du *Rapport du PNUD sur le développement humain, 2001*.